



1 % d'art, 100 % patrimoine :

# LE LYCÉE ALAIN





*Lycée d'Alençon, vue panoramique*

extrait du bulletin annuaire de l'Association des anciens élèves et professeurs du lycée Alain, AMA 7111

**LE LYCÉE ALAIN**

Un collège des jésuites .....	4
Un collège royal .....	7
L'École centrale du département de l'Orne (19 août 1798-24 oct. 1803) .....	9
L'école secondaire communale (17 mars 1804- 25 août 1810) .....	10
Le collège communal d'Alençon (25 août 1810- 10 sept. 1846) .....	11
De nouveau collège royal .....	18
Lycée d'Alençon (mars 1848-1852), puis lycée impérial (1852-1871) .....	20
Un lycée national (1908) .....	23
La création du lycée Alain à Alençon :	
Une réponse aux besoins d'une ville en expansion (1956-1963) .....	35

**RENÉ LETOURNEUR**

Repères biographiques .....	39
« Le dessin, c'est le souffle. La sculpture, c'est le cri. » .....	40
Monument aux morts d'Alençon .....	41
L'Art dans la ville .....	44
<i>La Jeunesse</i> , embase de mât .....	46
<i>Jeune fille</i> .....	48
<i>Étude et son rayonnement</i> .....	49
<i>De la matière jaillit l'industrie &amp; La Connaissance</i> .....	50

SOMMAIRE

En couverture :

Le lycée d'Alençon, carte postale n° 100, édition Jeanne, Alençon, sd, 14 x 9 cm, AMA 4F12005 | Cour du lycée Alain, photographie noir et blanc, sd, 27 x 20,9 cm, AMA 17F18685 | *La Jeunesse*, embase de mât du lycée Alain, lot de 2 photographies noir et blanc, tirage papier 21 x 29,7 cm, coll. part. René Letourneur, AMA 59Z6-12.

**À L'OCCASION** des Journées européennes du patrimoine 2025, les Archives municipales d'Alençon proposent une rétrospective consacrée à René Letourneur, sculpteur emblématique du xx<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'à l'histoire du lycée Alain, établissement public portant le nom du philosophe Alain (Émile Chartier), qui y fut élève et marqua durablement la vie éducative et culturelle de la ville.

Cette exposition en deux volets témoigne, dans un premier temps, de l'évolution de l'enseignement secondaire à Alençon. Elle s'attarde ensuite sur la politique de la commande publique, à travers le dispositif du 1% artistique appliqué aux projets de construction scolaire.

Plusieurs œuvres du sculpteur sont présentées, notamment des maquettes et études récemment acquises lors d'une vente aux enchères. Ces pièces viennent enrichir un ensemble déjà visible dans l'espace public alençonnais, illustrant la place importante de l'artiste dans le paysage urbain local.

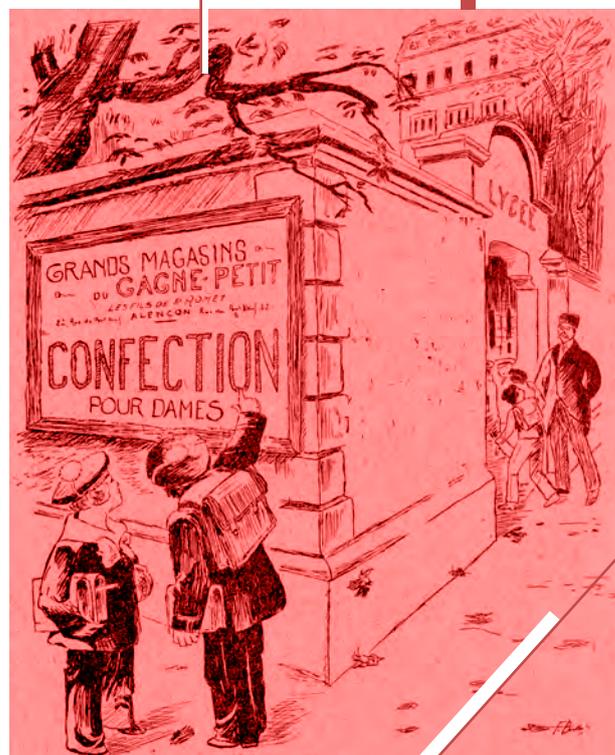
À cette occasion, Jean Letourneur, fils de l'artiste, a fait don à la Ville de 55 dessins : études préparatoires, croquis de recherche, esquisses... Ces œuvres graphiques, étroitement liées aux sculptures exposées, offrent un éclairage précieux sur le processus de création. Elles dévoilent l'univers d'un artiste profondément attaché à l'harmonie des formes, au mouvement et à la matière.

L'exposition propose ainsi un regard renouvelé sur l'œuvre de René Letourneur, en croisant sculptures monumentales, acquisitions récentes et documents d'atelier.

Le service des Archives municipales remercie la famille de René Letourneur pour ce don exceptionnel, et vous invite à découvrir ou redécouvrir ce patrimoine artistique et éducatif à travers cette exposition unique.

*Agenda du  
Gagne-Petit  
(1917)*

AMA 1711





# UN COLLÈGE DES JÉSUITES

## ■ Une première institution éducative pour la ville d'Alençon

En 1544, le projet d'un établissement éducatif est évoqué mais ce n'est que le 1<sup>er</sup> octobre 1623 qu'il prend forme. Les jésuites ouvrent leur premier établissement dans le quartier Saint-Léonard (rue du Château). Modeste, l'établissement ne comprend que trois classes de grammaire. Toutefois, les locaux deviennent rapidement inadaptés car trop exigus et vétustes. En 1626, l'effectif du collège est de 507 élèves. Le 13 février 1637, le roi Louis XIII accorde aux jésuites le Petit Parc du château d'Alençon. Une donation qui est officiellement enregistrée par le parlement de Rouen, le 28 août 1643. Quelques années plus tard, en 1651, le collège reçoit officiellement le statut de fondation royale, renforçant ainsi sa légitimité et son rayonnement. Le 23 mai 1672, François Fouquet, archevêque de Narbonne et frère du surintendant des Finances, Nicolas Fouquet, est assigné à résidence à Alençon. Il acquiert un hôtel particulier, «Le Pelletier de Bellegarde», situé rue du Marché-aux-Porcs (actuelle rue du Collège), en copropriété avec les jésuites. À sa mort, en 1675, les jésuites récupèrent pleinement la propriété et s'y installent, quittant leurs anciens locaux du quartier Saint-Léonard. Pour relier leur nouveau collège au Petit Parc, ils achètent un jardin et

trois maisons qu'ils projettent de détruire pour construire une nouvelle église. Ils obtiennent l'autorisation d'encastrer le chevet (extrémité du chœur d'une église, au-delà du maître d'autel) dans les murailles de la ville, à condition d'en assurer la restauration. En avril 1684, les lettres patentes de Louis XIV autorisent les jésuites à démolir les lieux inhabités qui se trouvent derrière le château et notamment la petite chapelle Saint-Joseph, afin d'employer les matériaux à la construction d'une église dans le collège.



C enclos et chapelle S<sup>t</sup>-Joseph

Plan du grand parc d'Alençon (1678)

AMA 1512

De Thiersault, premier intendant de la généralité d'Alençon, atteste que le petit parc est sans valeur et que la construction projetée d'un nouveau collège de jésuites contribuerait à l'embellissement de la ville.

Plan de la ville et faubourg d'Alençon

lithographie Herisset fils sc [1745], AMA 1F11



## Construction de l'église Saint-Joseph, une architecture atypique de la Contre-Réforme • 1679 - 1708

L'église Saint-Joseph est un exemple d'architecture religieuse influencée par la Contre-Réforme catholique, mouvement de réaction contre le protestantisme. Construite par les jésuites à partir de 1679, l'église répond aux besoins de cette époque : attirer les fidèles vers la « bonne religion » grâce à une architecture fonctionnelle et symbolique. L'édifice se distingue par une nef unique large, permettant à tous de suivre l'office, un transept réduit, deux chapelles latérales, une abside polygonale (le chevet) tournée vers l'occident (contraire à l'orientation liturgique traditionnelle). L'éclairage est maximal grâce à des vitrages blancs dépourvus de tous vitraux. Elle reflète une symbolique forte, avec un toit à l'impériale évoquant la puissance et l'élévation spirituelle. L'ensemble est coiffé d'un toit en ardoise, élégant et sobre, dont la forme bombée évoque la majesté des dômes baroques dans leur version française. Au sommet s'élève une lanterne octogonale, elle-même surmontée d'un clocheton en zinc. Ce couronnement accentue la verticalité amorcée par les pilastres.

La façade se distingue par une composition baroque mesurée, alliant la sobriété des matériaux à une mise en scène dynamique des volumes. Les jeux de courbes et contre-courbes, combinés à un fort élan vertical, traduisent une volonté d'équilibre entre solennité, monumentalité et clarté formelle. Les deux niveaux de la façade sont réunis par de puissants pilastres monumentaux, qui assurent une continuité verticale et structurent fermement l'ensemble. L'avant-corps central abrite une porte à deux vantaux rappelant l'identité du lieu.

L'église demeure affectée au culte jusqu'en 1792.



1. Blason de la ville d'Alençon

2. Consécration de l'église : SJ pour Saint Joseph

### Porte de la bibliothèque

carte postale n°140, LL, AMA 4FI2677



### La bibliothèque

carte postale n°80, G. Artaud éditeur, Nantes, sd, AMA 4FI811



### La bibliothèque municipale et le lycée (1975)

photographie, AMA 17FI3765



### *Réhabilitation du corps de logis (1975)*

photographie, Atelier d'urbanisme du district, AMA 17F14787

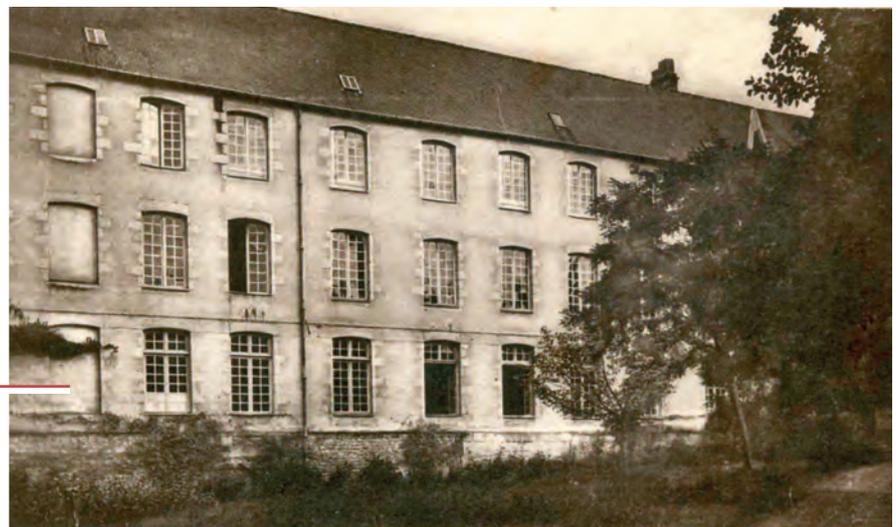


### *Réhabilitation du corps de logis (1975)*

photographie, Atelier d'urbanisme du district, AMA 17F13779

### *Le lycée*

carte postale n° 227, C<sup>le</sup> des arts photomécaniques, Paris, AMA 4F1803



## ■ Le corps de logis

Le corps de logis, élevé en 1727 (actuelle entrée de la médiathèque et du musée), constitue le seul vestige subsistant du collège des Jésuites. Il jouxte la partie méridionale de la nef. Le bâtiment comprend un rez-de-chaussée, deux étages ainsi qu'un étage de comble. Il abritait les logements des professeurs ainsi que des salles de classe. Son élévation, d'une grande simplicité, est construite en moellons enduits (pierres de construction de taille irrégulière) et en granit.

# UN COLLÈGE ROYAL



La suppression de l'ordre des jésuites en 1762 marque un tournant significatif dans l'histoire du collège, alors réputé pour la rigueur et la qualité de l'enseignement. La transition vers les prêtres séculiers a été perçue, à l'époque, comme un déclin de l'excellence éducative. La Ville d'Alençon, dans le but de maintenir une institution d'enseignement de qualité, propose de confier la direction du collège aux bénédictins. Cependant, le parlement de Rouen, instance judiciaire, s'y oppose fermement et établit un règlement d'études pour le fonctionnement et l'organisation de l'établissement. Le 18 octobre 1762, le collège royal ouvre ses portes, sous la direction de Martin Loublier, nommé premier principal du collège réorganisé. Ce dernier met en place un programme scolaire inspiré des principes de l'université de Caen.

## Le programme scolaire et les matières enseignées

Le programme scolaire du collège semble assez riche et complet. En plus de la rhétorique et des exercices oratoires, les élèves étudient la géographie (Italie, Europe, Afrique, Asie et Amérique), des auteurs classiques comme Cicéron, Salluste et Virgile, ainsi que des sujets liés à l'histoire. L'étude des sonnets et des règles d'élégance permettent d'acquérir une certaine maîtrise du langage et de la culture littéraire, des éléments importants dans la formation des jeunes élites de l'époque. Le 20 juin 1765, l'existence du collège est confirmée par lettres patentes. Elles octroient au collège, en plus de ses revenus estimés à 5 445 livres, une pension de 3 000 livres annuelles prélevées sur les revenus du collège de Rouen. Le collège compte alors un professeur de rhétorique et cinq « régents » pour les classes de seconde, troisième, quatrième, cinquième et sixième. En 1789, un cours de mathématique est ouvert. Les traitements des professeurs s'élevaient entre 500 et 700 livres.

## Formation d'une élite intellectuelle et scientifique

Plusieurs figures historiques ont fréquenté le collège royal, témoignant de l'influence et du rayonnement que cet établissement a pu exercer. Parmi elles, René-Nicolas Dufriche Desgenettes (1755-1835), élève au collège d'Alençon de 1770 à 1778, est devenu une personnalité majeure de l'histoire militaire et médicale. Médecin en chef de l'armée d'Orient, il a joué un rôle déterminant lors des campagnes napoléoniennes. D'autres anciens élèves illustrent également l'importance du collège : Jacques-René Hébert, futur leader du mouvement révolutionnaire et

Jacques-René Hébert  
carte postale n° 590, ND Phot  
éditeur, AMA 4Fi2951

René-Nicolas  
Dufriche, baron  
Desgenettes  
gravure pointillée,  
bibliothèque de l'Académie  
nationale de médecine



R. DES GENETTES



590

JACQUES-RENÉ HÉBERT  
Né à Alençon (1735). Rédacteur du « Père Duchesne », en 1790,  
devint membre des Cordeliers. Révolutionnaire, eut le plus grand succès  
auprès du bas peuple qu'il sollicitait en promettant la communauté des biens,  
enseigna la mort des Girondins. Arrêté, puis libéré et porté en triomphe  
dans Paris, accusait Robespierre de modérantisme ; celui-ci le comprit  
dans un groupe de suspects et le fit exécuter en 1794.  
ND Phot.



promoteur du culte de la Raison ; Jacques-Julien Houtou de La Billardière, botaniste renommé pour ses explorations scientifiques ; ou encore Pierre-Joseph Odolant-Desnos, correspondant de la Société royale de Médecine de Paris et de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen...

**Jacques-Julien Houtou de La Billardière**

reproduction bibliothèque municipale de Caen, FNE894, AMA 17F11341

## La Révolution, la fin du collège royal

Le 10 juin 1790, deux élèves sont renvoyés pour avoir dégradé les armoiries royales apposées sur le portail du collège, un acte symbolique révélateur des tensions politiques grandissantes. Cette même année, la chaire de théologie est supprimée et, fait marquant, la distribution des prix est organisée le 14 juillet, jour de la fête nationale.

Jusqu'en 1792, le clergé continue à jouer un rôle actif dans l'œuvre éducative. Néanmoins, sept professeurs et régents refusent de prêter le serment exigé par la loi du 27 novembre 1790, entraînant leur remplacement. Le 12 août 1791, le Directoire départemental et la municipalité procèdent à l'élection de nouveaux enseignants. À cette époque, le prix annuel de la pension s'élève à 424 livres.

Selon une enquête réalisée sous le Consulat, à l'an IX (1800-1801), le collège accueillait entre 150 et 300 élèves. Cependant, en raison de la crise politique et du recul progressif des effectifs, le collège est peu à peu déserté. Il ferme définitivement ses portes en 1794. Le quartier où il se situait est alors désigné sous la « section de la Raison », et l'église attenante est transformée en Temple de la Raison.



**Atlas cadastral**

planche section D, 1811, AMA 161

# L'ÉCOLE CENTRALE DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE • 19 AOÛT 1798 – 24 OCTOBRE 1803



Le 13 mars 1795, le conseil général de la Commune d'Alençon demande officiellement que l'École centrale du département de l'Orne soit installée à Alençon, plutôt qu'à Sées. Cette requête s'inscrit dans le contexte de la Révolution, qui voit naître une nouvelle conception de l'instruction, en rupture totale avec le modèle de l'ancien collège royal.

L'École centrale, institution laïque, se distingue par son organisation novatrice : aucune instruction religieuse, pas de répartition rigide en classes, ni de programme imposé. Les élèves choisissent librement les disciplines qui les intéressent parmi un large éventail de cours : dessin, histoire naturelle, langues anciennes, mathématiques, physique et chimie, grammaire générale, belles-lettres, histoire et géographie, histoire littéraire et bibliographie. L'école dispose également d'équipements modernes pour l'époque : une bibliothèque, un jardin botanique, un cabinet d'histoire naturelle et un cabinet de physique.

Le 19 août 1798 (2 fructidor an VI), un décret ordonne le transfert officiel de l'École centrale de Sées dans les locaux de l'ancien collège des Jésuites à Alençon. L'inauguration de l'établissement a lieu le 18 février 1799 (30 pluviôse an VII). Mais cette expérience réformatrice reste de courte durée. Dès le 3 novembre 1801 (12 brumaire an X), la fermeture de l'établissement est envisagée, en raison de réorganisations nationales et d'un contexte politique changeant. Le 28 mai 1803 (8 prairial an XI), le conseil municipal d'Alençon formule une demande pour que soit créé soit un lycée impérial, soit une école secondaire dans les anciens bâtiments de l'École centrale, et réclame leur restitution à la commune. Une commission municipale est alors nommée pour en définir les modalités.

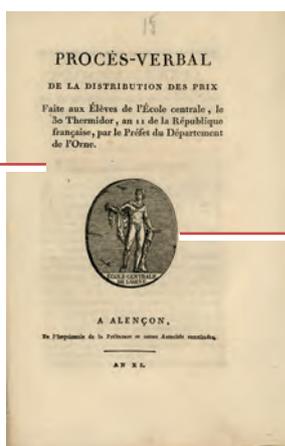
Le 1<sup>er</sup> octobre 1803 (8 vendémiaire an XII), les bâtiments sont officiellement cédés à la commune qui est autorisée à y établir une école secondaire. L'acte est signé par Bonaparte, alors Premier consul. Quelques jours plus tard, le 12 octobre (19 vendémiaire an XII), le gouvernement arrête un règlement définissant le fonctionnement des écoles secondaires communales.

*Tableau des cours pour l'an XI de l'École centrale du département de l'Orne*

Imprimerie de la préfecture, an XI, AMA 6F17017

*Procès-verbal de la distribution des prix de l'École centrale du département de l'Orne*

18 août 1803, AMA 1R40



Enfin, le 24 octobre 1803 (1<sup>er</sup> brumaire an XII), l'École centrale de l'Orne est officiellement fermée, marquant la fin d'une phase d'expérimentation éducative révolutionnaire et le retour progressif à une organisation plus centralisée de l'enseignement sous le Consulat. Le gouvernement remet à la disposition de la municipalité la bibliothèque de l'École centrale.

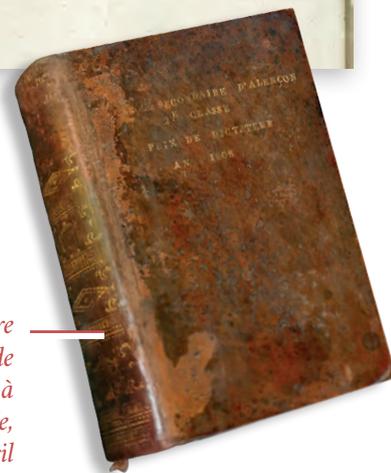
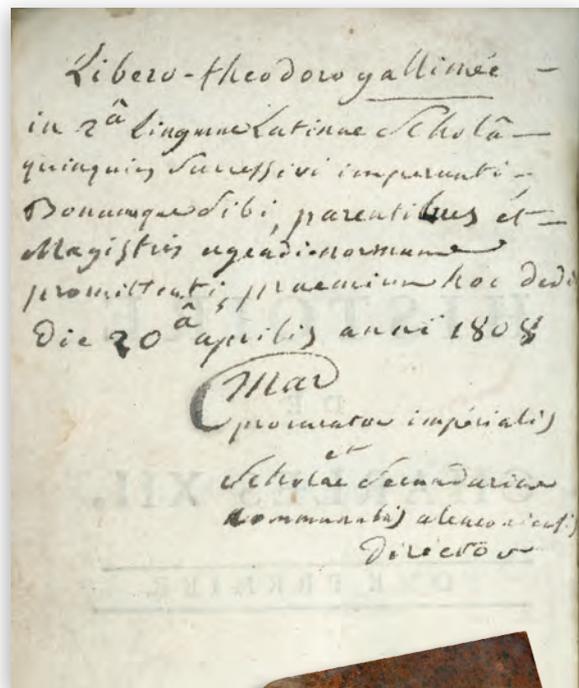
# L'ÉCOLE SECONDAIRE COMMUNALE • 17 MARS 1804 – 25 AOÛT 1810

Le 15 décembre 1803, le bureau d'administration de la nouvelle école secondaire communale est constitué. L'école est dirigée par un directeur, assisté de six professeurs et d'un conservateur pour le jardin botanique et le cabinet d'histoire naturelle. Le directeur et les professeurs sont nommés par le ministre de l'Intérieur.

L'arrêté du 19 vendémiaire an XII (12 octobre 1803) impose un uniforme aux professeurs : habit noir complet et chapeau français. Les élèves pensionnaires portent un habit ou une redingote de drap vert, doublé de même couleur, avec collet et parements ponceau (rouge vif), boutons métalliques marqués « École secondaire ». Jusqu'à 14 ans, ils portent un chapeau rond ; au-delà, un chapeau français. Leur emploi du temps est rigoureux : lever à 5 h 30, prière, puis étude jusqu'à 7 h 30.

## La bibliothèque municipale (xviii<sup>e</sup> siècle)

carte postale, la Normandie  
archéologique et pittoresque,  
collection E. Pasquis, AMA 4FI2680



École secondaire  
d'Alençon, prix de  
Dictateur décerné à  
Théodore Gallimée,  
directeur le 20 avril  
1808 : livre de Voltaire  
sur l'histoire de  
Charles XII (1728)

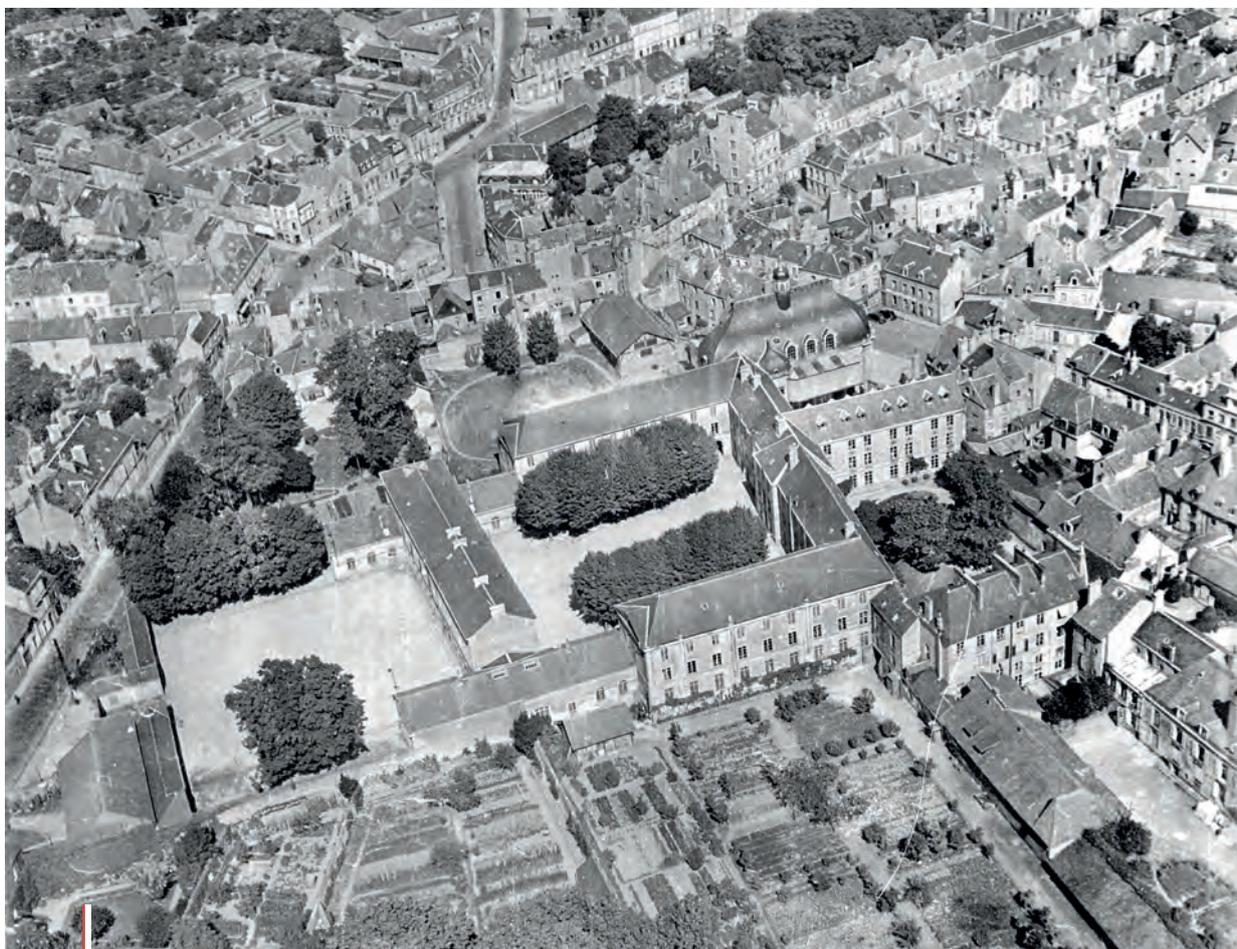
AMA 1Z227

Le 18 janvier 1804 (27 nivôse an XII), le citoyen Mars est nommé directeur de l'école. Tous les membres du personnel doivent prêter serment de fidélité à la Constitution devant le préfet. Le 21 juin 1804, Napoléon, empereur des Français, confirme la donation des bâtiments à la commune d'Alençon. L'école accueille alors 92 élèves.



## ■ Création d'une pépinière départementale

De 1811 à 1813, l'ancien jardin botanique de l'établissement est loué à Renault, ancien professeur d'histoire naturelle, et conservateur du jardin botanique. En 1813, le jardin devient pépinière départementale.



*Vue aérienne  
des jardins*

DR, sd, AMA 17F13145

## ■ Effectifs et programme

Au début du XIX<sup>e</sup>, le collège accueille une centaine d'élèves, répartis de la manière suivante :

- 15 pensionnaires, hébergés sur place,
- 15 demi-pensionnaires, qui prennent les repas mais ne dorment pas au collège,
- 63 externes payants, qui suivent les cours sans utiliser les services annexes,
- 6 externes gratuits, bénéficiant d'un accès libre à l'instruction.

Le principal en fonction est alors Brou de La Salle, qui veille au redémarrage de l'établissement dans un contexte encore fragile. Le collège a des difficultés à gagner la confiance des parents en raison de changements constants de directeur et de professeurs. Le bureau du collège souhaite un ecclésiastique comme nouveau directeur. Un tournant décisif s'opère en avril 1819, avec la nomination de Frémy à la tête du collège. Ancien directeur d'un établissement scolaire (maître de pension) à Mortagne, il apporte avec lui un savoir-faire pédagogique reconnu et surtout 60 pensionnaires, qu'il intègre à l'établissement. Cet afflux d'élèves marque un changement d'échelle pour le collège. Sous son impulsion, l'établissement se structure, se dote d'un encadrement renforcé et élève son niveau académique. Très rapidement, il s'impose comme l'un des premiers collèges communaux de la région. En 1823, l'établissement accueille 230 élèves, dont 120 internes.

## UN ENSEIGNEMENT COMPLET ET EXIGEANT

Le programme s'élargit considérablement pour préparer les élèves aux études supérieures, notamment au « baccalauréat ès lettres », devenu un passage obligé pour l'entrée dans les facultés de droit, de médecine ou de sciences.

Les disciplines enseignées incluent :

- religion,
- français,
- latin et grec,
- philosophie et mythologie,
- histoire et géographie.

À cela s'ajoutent des enseignements artistiques et physiques :

- arts graphiques,
- musique,
- danse,
- escrime,
- équitation.

## LA VIE DES ÉLÈVES

La vie scolaire est strictement organisée. L'année dure dix mois et demi, du 1<sup>er</sup> octobre au 15 août.

### — Les pensionnaires

La pension annuelle s'élève à 540 francs, comprenant :

- l'enseignement, les frais universitaires et du collège,
- le blanchissage et raccommodage du linge,
- les fournitures scolaires (livres, papier, plumes, encre, cirage),
- la coupe de cheveux,
- les dégradations ou les détériorations causées par les élèves (volontairement ou accidentellement).

Chaque pensionnaire doit fournir :

- une malle fermant à clef,
- un lit personnel (la couchette et la paillasse sont fournies par le principal),
- 2 paires de draps, 12 serviettes, 12 chemises, 12 mouchoirs,
- 6 cravates, 6 paires de bas, 3 bonnets de nuit,
- des peignes, des brosses, un couvert, une timbale, un verre, un pot à eau, une cuvette.

Un lit complet peut être loué pour 30 francs.

### — Les demi-pensionnaires

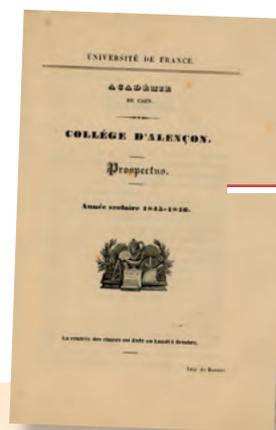
Ils paient 240 francs par an. Présents de 6 h à 19 h 30, ils doivent apporter une serviette, un couvert, une timbale ou un verre.

### — Les externes

Les élèves externes ne viennent qu'aux heures de classe, puis rentrent chez eux pour leurs devoirs. Leur carte d'entrée est renouvelée à intervalles réguliers. Ils paient 40 francs par an.

### — Pendant les vacances

Les élèves restés au collège suivent six heures de travail quotidien, dont deux heures de classe et quatre heures d'étude surveillée.

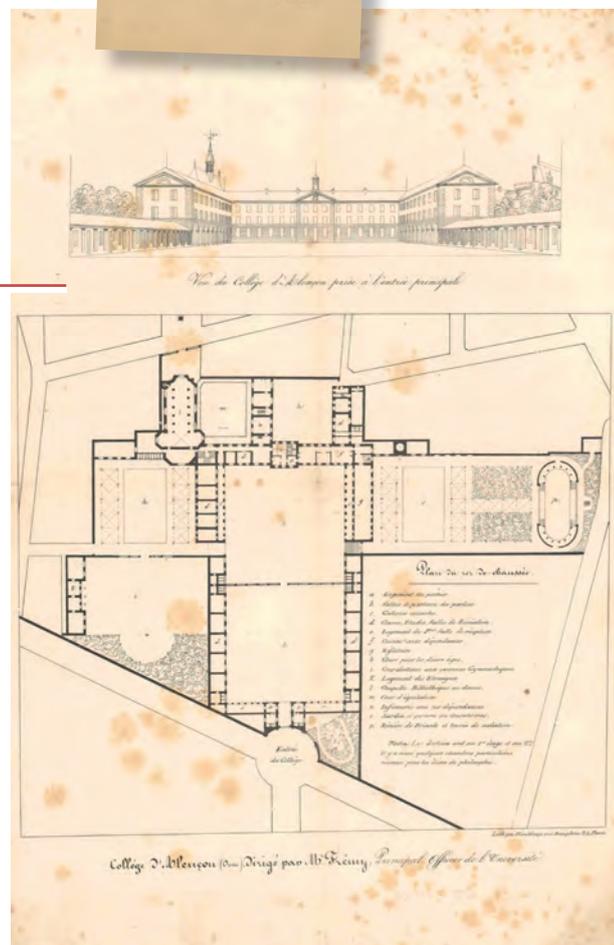


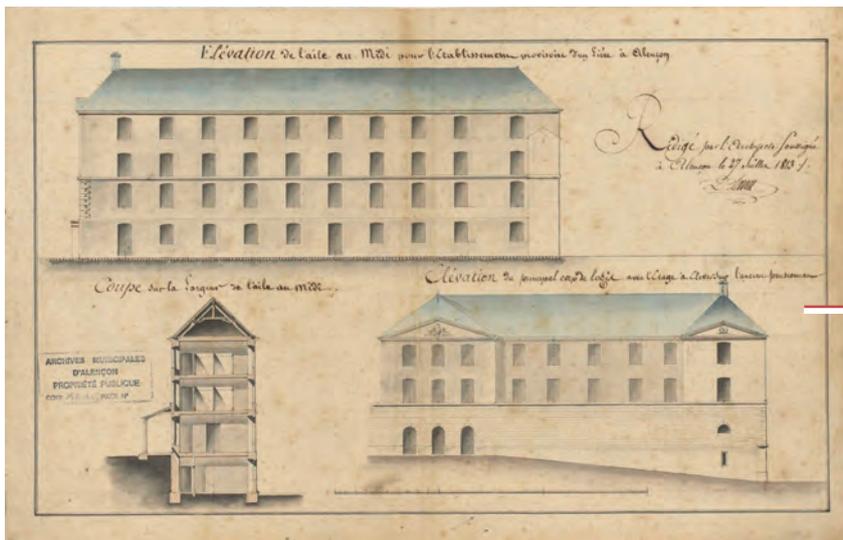
Prospectus du collège d'Alençon (1845-1846)

AMA 1R40

Vue du collège d'Alençon depuis l'entrée principale et plan du rez-de-chaussée (1830)

lithographie Houbloup Paris, AMA 1F156





*Élévation de l'aile au midi pour l'établissement provisoire d'un lycée à Alençon, avec coupe sur la largeur*

*Élévation du principal corps de logis avec l'étage à élever sur l'ancien pensionnat (27 juillet 1813)*

architecte Pierre Félix Delarue, AMA 1F157

## Développement architectural et modernisation du collège • 1811 - 1836

### PROJET DU LYCÉE IMPÉRIAL

Le décret impérial de 1811 prévoit la transformation du collège municipal en lycée. À cette fin, devis et plans sont établis entre 1813 et 1815 sous la direction de l'architecte Pierre Félix Delarue. Bien que l'établissement d'un lycée pour 200 pensionnaires soit décrété, il faut attendre pour qu'il soit concrétisé.

### DEUX AILES SYMÉTRIQUES • 1829

Le 26 décembre 1827 marque une étape décisive dans l'histoire du collège d'Alençon. À cette date, les autorités municipales adoptent un vaste programme de constructions et d'aménagements, visant à moderniser l'établissement.

Ce projet répond à des besoins multiples : pédagogiques (augmentation du nombre d'élèves, diversification des enseignements), sanitaires (meilleures conditions de vie pour les internes) et urbanistiques (mise en valeur du site et réorganisation des bâtiments autour de la cour centrale).

L'année 1829 constitue un véritable tournant, avec la construction de deux ailes latérales sous la direction de l'architecte Pierre Félix Delarue. Ces nouveaux bâtiments sont conçus en parfaite harmonie avec le corps de logis du XVIII<sup>e</sup> siècle, témoignant d'une volonté de cohérence architecturale.

- Côté nord (actuelle médiathèque) : les plans prévoient une galerie en arcade, des classes, et un dortoir sur deux étages.
- Deux pavillons d'entrée, une porte d'entrée en demi-lune (rue Jullien), des galeries, des latrines circulaires.
- Côté sud (actuel musée des Beaux-arts et de la Dentelle) : on y trouve le réfectoire et d'autres salles de classe.

Ces deux ensembles, élégants et fonctionnels, traduisent l'ambition d'un établissement tourné vers l'avenir, tout en s'inscrivant dans une continuité historique et architecturale.

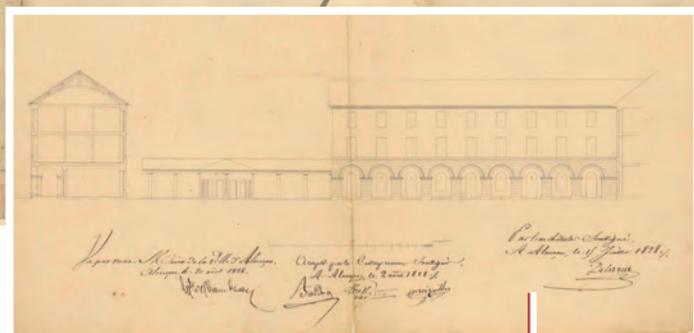
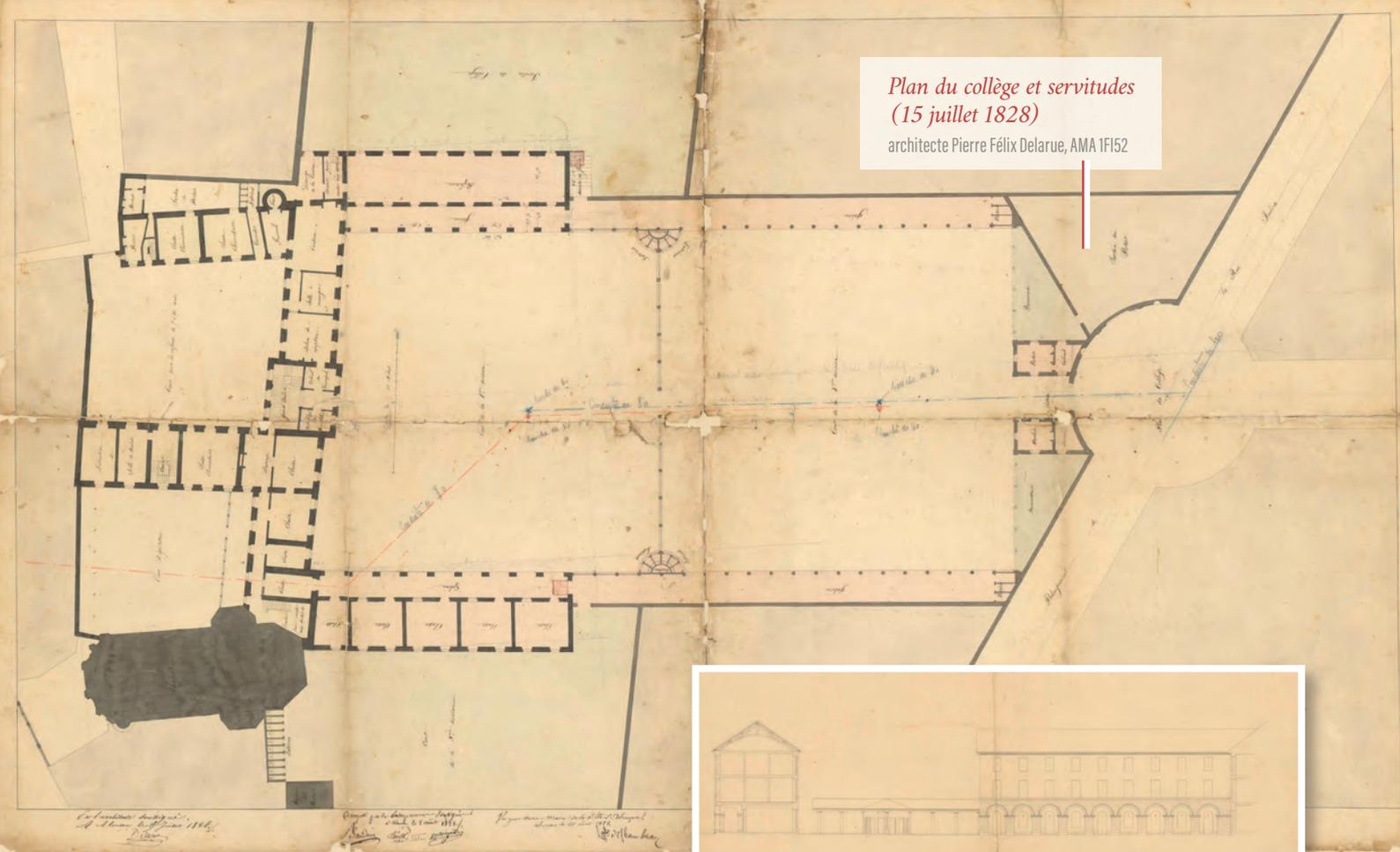
*Ci-contre :  
Le lycée*

carte postale n° 100,  
édition Jeanne, Alençon, sd,  
14 x 9 cm, AMA 4F12005



**Plan du collège et servitudes  
(15 juillet 1828)**

architecte Pierre Félix Delarue, AMA 1F152



**Agrandissement du  
collège, bâtiments  
entourant la Cour  
Carrée (15 juillet 1828)**

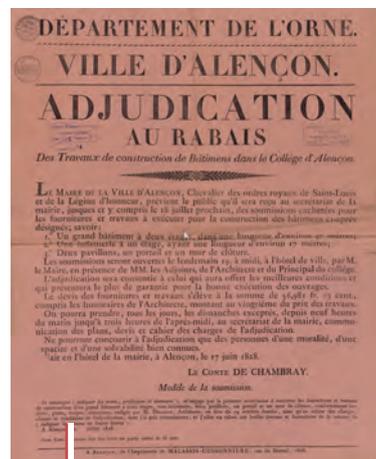
architecte Pierre Félix Delarue,  
AMA 1F155

En 1829, porté par le développement rapide de l'établissement, le principal formule de nouvelles ambitions pédagogiques. Il sollicite la création d'une école intermédiaire, étape éducative entre l'enseignement élémentaire et secondaire, et propose l'établissement d'une école normale

primaire, afin de former les futurs instituteurs du département. Ces démarches traduisent la volonté d'inscrire le collège dans un projet éducatif plus large, au service du territoire.

Le 6 octobre 1829, le Conseil royal de l'instruction publique autorise l'annexion des cours industriels au collège. Ces cours permettent d'ouvrir l'établissement à une formation technique, en phase avec les besoins croissants du monde artisanal et pré-industriel. Cette ouverture marque un élargissement décisif de l'offre de formation.

À la veille de la Révolution de juillet 1830, le collège atteint une ampleur inédite : 350 élèves, dont 250 pensionnaires. Cette affluence confirme le rôle central de l'établissement dans la vie éducative et sociale de la Ville d'Alençon, tout en témoignant du succès des réformes engagées depuis 1819.



**Adjudication des travaux dans le  
collège d'Alençon (17 juin 1828)**

affiche, 42 x 53 cm, AMA 6F1619



*Aile supplémentaire dans la continuité du corps de logis (1975)*

photographies, Atelier d'urbanisme du district,  
AMA 17F13748 et 17F14764



*Le lycée, cour d'honneur*

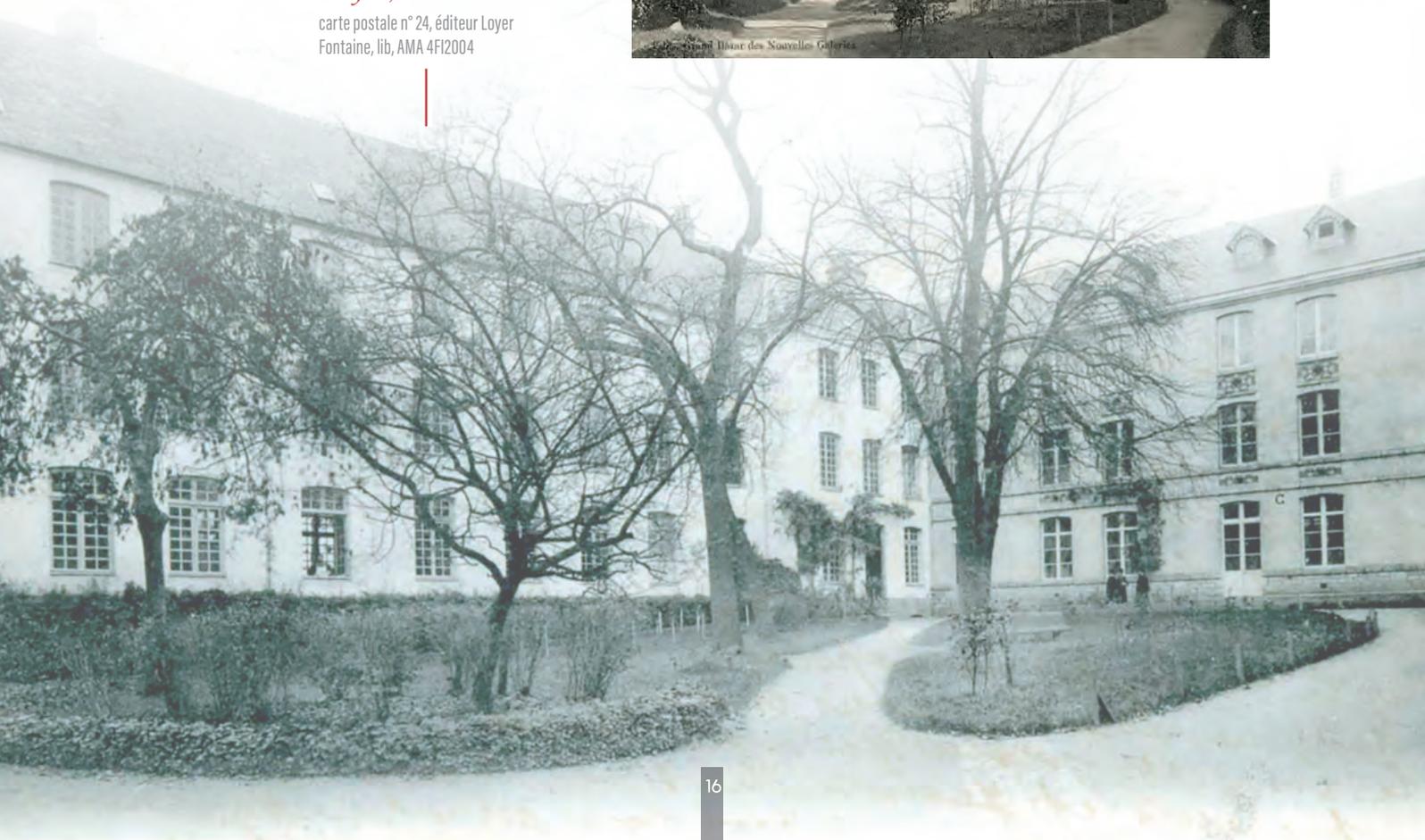
carte postale n° 24, éditeur Loyer  
Fontaine, lib, AMA 4F12004

## EXTENSION DU CORPS PRINCIPAL PAR UNE NOUVELLE AILE POUR LE COLLÈGE

L'extension du corps principal par une nouvelle aile s'inscrit dans la continuité architecturale de l'ensemble, respectant partiellement les volumes anciens tout en modifiant en profondeur leur lisibilité. Cette aile est dédiée à la vie collective des élèves : au rez-de-chaussée se trouvent une cuisine et un réfectoire, tandis que les étages supérieurs accueillent quatre dortoirs (deux par étage), conçus selon les normes d'hygiène et de discipline du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette organisation traduit l'esprit rationaliste de l'époque, inspiré des pensions religieuses et militaires, où ordre, propreté et surveillance contribuent à la formation morale et intellectuelle des jeunes. L'architecture, sobre et fonctionnelle, se caractérise par une élévation simple, un rythme régulier des ouvertures et une couverture en ardoise. L'utilisation des matériaux locaux (construction en moellon de hertré et en pierre dite de Damigny), sans ornement superflu, respecte l'identité du lieu tout en affirmant la modernité éducative du projet.

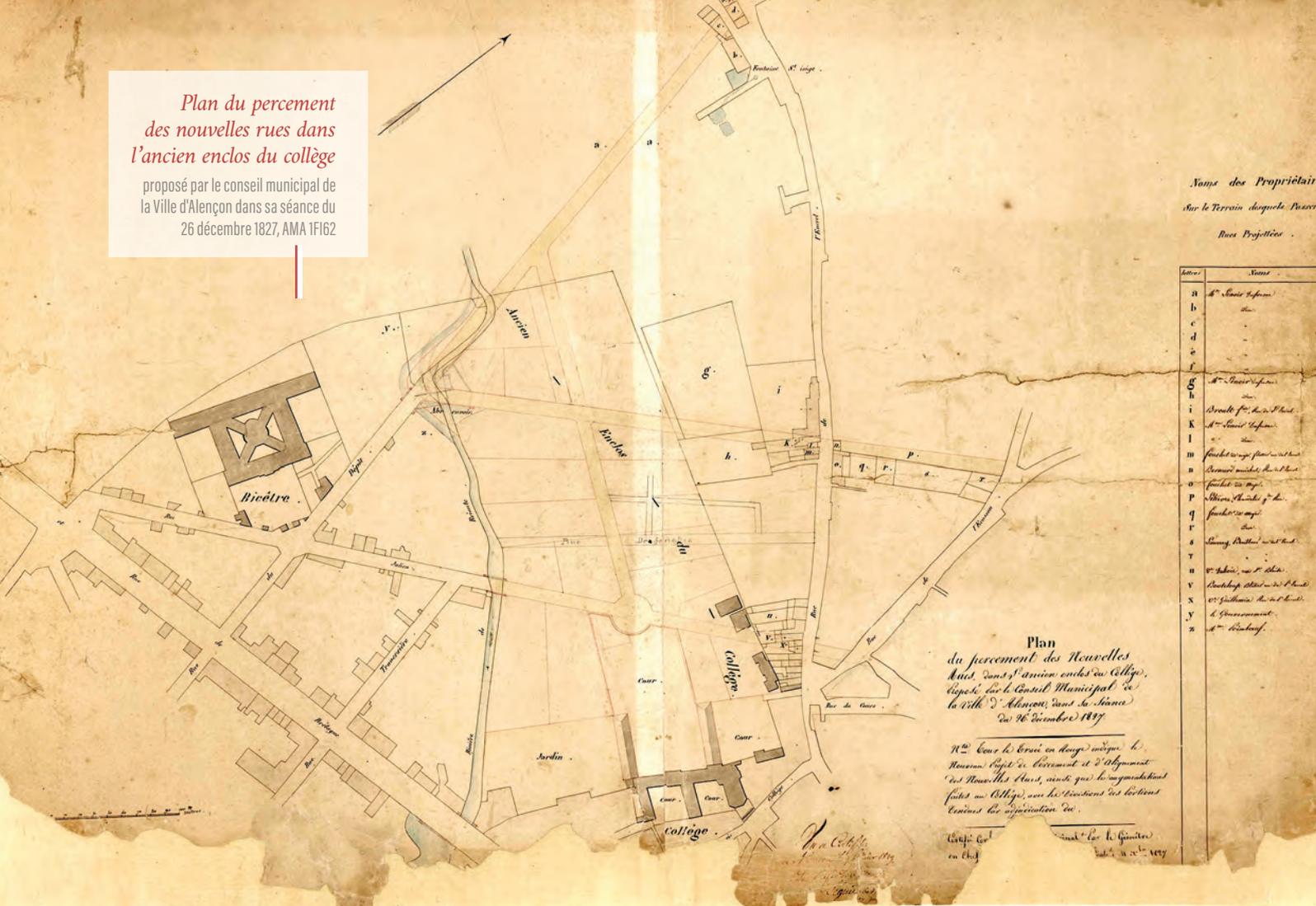
*Le lycée, cour d'honneur*

carte postale, Grand Bazar  
des Nouvelles Galeries, date  
d'utilisation 8 septembre  
1905, AMA 4F16874



**Plan du percement  
des nouvelles rues dans  
l'ancien enclos du collège**

proposé par le conseil municipal de  
la Ville d'Alençon dans sa séance du  
26 décembre 1827, AMA 1F162

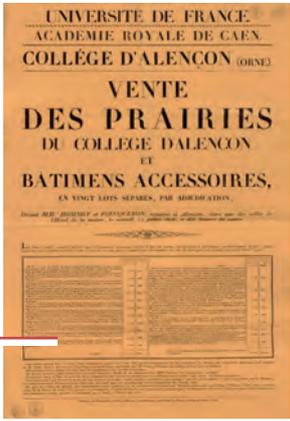


**VENTE DES BIENS RURAUX POUR FINANCER  
LES CONSTRUCTIONS**

Le 5 juin 1828, le roi autorise la vente des biens ruraux du collège afin de financer la construction de nouveaux locaux. L'aliénation d'une partie de l'enclos du collège, proposée par l'ingénieur Lapeyrère le 11 décembre, permet la création de nouvelles rues destinées à relier la rue de Bretagne au quartier de Lancrel. Cette opération vise à améliorer la cohésion du tissu urbain et à stimuler le développement économique local. La vente, répartie en 20 lots, rapporte finalement 81 136 francs, générant un excédent de plus de 24 000 francs. L'opération est supervisée par l'ingénieur Lapeyrère, en collaboration avec l'abbé Rousseau, inspecteur de l'Académie royale de Caen.

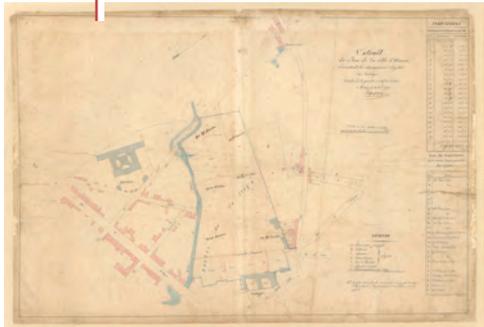
*Université de France, Académie  
Royale de Caen, vente des prairies  
du collège d'Alençon et bâtiments  
accessoires en vingt lots séparés, par  
adjudication (12 juillet 1828)*

affiche, Imprimerie Poulet-Malassis, AMA 6F1705



« Extrait du plan de la Ville d'Alençon  
présentant les changements projetés au  
collège » (11 décembre 1827)

Contenance et estimation des lots, géomètre expert  
Lapeyrère, AMA 1F150 et 1F151





## DE NOUVEAU COLLÈGE ROYAL

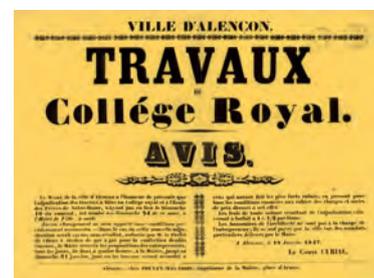
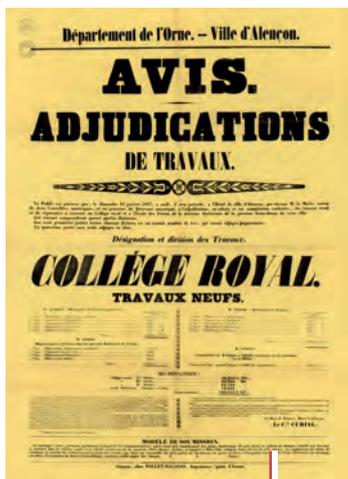
Dans les années 1840, la Ville d'Alençon entreprend la transformation de son collège communal en collège royal, afin de répondre à la demande croissante d'instruction secondaire dans le département de l'Orne et les régions voisines. Alençon, la ville la plus peuplée du département, ambitionne de devenir un pôle éducatif capable d'accueillir les élèves des petites villes aux alentours, ainsi que de trois départements dépourvus de collège royal : l'Eure, l'Eure-et-Loir et la Sarthe.

Le projet, soutenu par le député Mercier et validé par le Conseil d'État en 1842, prévoit un important programme de travaux et d'équipements. Il est financé par une subvention de 300 000 francs et un emprunt municipal de 235 000 francs. Les plans architecturaux sont modifiés à plusieurs reprises pour mieux répondre aux exigences pédagogiques et sanitaires. Le bâtiment doit être vaste, bien aéré, à l'écart des nuisances, et divisé en trois sections d'élèves (petits, moyens, grands), chacune disposant de ses propres espaces (salles d'étude, dortoirs, réfectoires, cours, etc.). Le collège comprend dix classes, six salles d'étude, trois cours de récréation, une chapelle, des logements pour les personnels (proviseur, censeur, économiste...), une infirmerie complète, des salles pour les sciences, les arts et la bibliothèque, des dortoirs bien ventilés, des installations sanitaires et des espaces de service.

L'organisation vise à garantir discipline, hygiène, et bon fonctionnement pédagogique. Le projet est approuvé par le ministre Villemain, conformément à l'ordonnance royale de 1829.

Le mobilier existant étant jugé insuffisant, une enveloppe de 70 000 francs est votée. Toutefois, le ministère estime les besoins réels à plus de 120 000 francs. L'établissement est conçu pour accueillir entre 100 et 200 élèves, internes et externes, et proposer un enseignement classique complet. Deux écoles annexes – une primaire élémentaire (pour les 6-12 ans, apprendre les bases : lire, compter, sciences, morales) et une primaire supérieure (12-15 ans, plus spécialisée, approfondissement et matières pratiques : maths appliquées, sciences, dessin, commerce, préparation à la vie professionnelle).

Par ordonnance royale du 10 septembre 1846, le collège communal d'Alençon est officiellement érigé en collège royal de troisième classe. L'inauguration solennelle a lieu le 11 octobre 1846, sous la présidence du ministre de l'Instruction publique, Narcisse-Achille de Salvandy.



*Avis d'adjudication des travaux à exécuter au collège royal (10 décembre 1846)*  
Imprimerie Poulet-Malassis, AMA 6F1795

*Ci-contre :  
Avis (18 janvier 1847)*  
Imprimerie Poulet-Malassis, AMA 6F1796



*Cour d'honneur du collège*  
carte postale, éditeur Peslier-Greslebin  
(PG), sd, AMA 4F16921

*Le lycée d'Alençon,  
cour des Grands*  
carte postale n° 65, A. Maillaut fils,  
AMA 4F12255



*Le lycée, cour de récréation*

Alençon (Orne), la Normandie, la CPA,  
date d'utilisation 3 juillet 1904, coll. part.  
Michel Gandon, AMA 4FI2006



**Construction de la dernière aile de la Cour Carrée • 1846-1849**

La seconde moitié des années 1840 marque une phase décisive dans la construction du lycée national. Entre 1846 et 1847, deux pavillons d'entrée sont édifiés le long de la rue Jullien, affirmant la monumentalité de l'établissement et encadrant son accès principal.

Dans le même temps, les travaux s'intensifient au cœur du site avec la construction de la dernière aile de la Cour Carrée, entreprise entre 1846 et 1849. Cette aile vient clore harmonieusement l'ensemble architectural, en assurant l'équilibre et la symétrie de cette cour centrale, cœur de la vie scolaire.

En 1848, un devis sommaire est établi afin de planifier les finitions et l'achèvement des différentes constructions encore en cours.

Enfin, le 21 septembre 1849, le lycée est officiellement reçu par l'administration, sous la responsabilité de l'architecte Lebart, marquant la fin de ce vaste chantier et l'entrée du bâtiment dans son plein usage.



*Dernière aile du quadrilatère de la Cour Carrée (1956)*

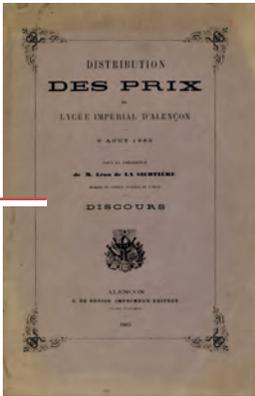
photographies, Atelier d'urbanisme du district, AMA 17FI3762, 17FI3780, 17FI4753, 17FI4479



# LYCÉE D'ALENÇON (MARS 1848 – 1852) PUIS LYCÉE IMPÉRIAL (1852 – 1871)

*Distribution des prix  
du lycée impérial  
d'Alençon, discours de  
Léon de la Sicotière*

E. de Broise, 1865, AMA 1R40



À la suite de la Révolution de février 1848, le collège royal d'Alençon prend le nom de lycée, s'inscrivant dans le nouveau paysage éducatif républicain. En 1852, avec l'instauration du Second Empire, il devient lycée impérial, appellation qu'il conserve jusqu'à la chute du régime en 1871.

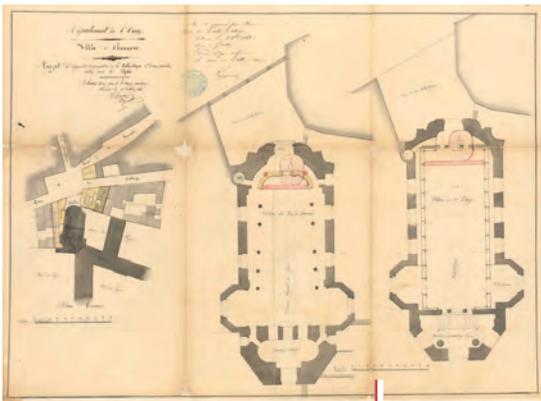
## ■ Un établissement en pleine expansion

L'établissement connaît un développement rapide. En 1858 débute la construction d'un nouveau bâtiment abritant l'actuelle chapelle, dont la bénédiction a lieu le 27 novembre 1861. En parallèle, le lycée se distingue par l'excellence de son enseignement : en 1860, il se classe premier au concours académique organisé entre tous les établissements de l'Académie de Caen. En 1862, il obtient la troisième place lors du concours général regroupant les lycées de Caen, Rouen, Alençon, Évreux,

Coutances et Le Mans. En 1864, le lycée compte 238 élèves, dont 174 dans les classes classiques et 62 dans l'enseignement spécial. L'objectif est de préparer les élèves aux deux baccalauréats (es-lettres et es-sciences), ainsi qu'aux grandes écoles : Saint-Cyr, l'École navale, l'École centrale et autres carrières libérales. En 1870, durant la guerre franco-prussienne, une ambulance (hôpital de campagne) y est installée. Le 15 janvier 1871, à la veille de la bataille d'Alençon, le bâtiment est occupé par environ 800 hommes, dont des volontaires grecs et des francs-tireurs du commandant Lipowski. Déjà à cette époque, l'établissement devient un lieu stratégique de repli, de soins et de cantonnement, préfigurant son rôle durant le conflit de 1914–1918.

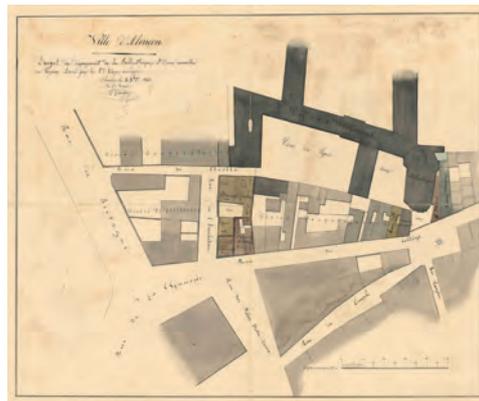
*Plan des immeubles  
à acquérir pour le  
dégagement de la  
bibliothèque*

plume, lavis, Campin, 1871,  
AMA 1F166



*Projet de dégagement,  
d'appropriation de la  
bibliothèque, et d'une  
nouvelle entrée pour le lycée*

plume, lavis, Campin, 1863, AMA 1F160  
et 1F161



## ■ Modernisation et équipements

Plusieurs chantiers modernisent les infrastructures : en 1868, les lampes à huile sont remplacées par l'éclairage au gaz. En 1869, un gymnase provisoire est achevé, en attendant la construction d'un gymnase couvert, envisagée dès la même année (ce dernier est finalement construit en 1877).

Par ailleurs, l'année 1872 voit la cession par l'État à la Ville du rez-de-chaussée de l'ancienne chapelle pour la somme de 10 000 francs. En 1878, une nouvelle entrée est percée côté rue de l'Émulation (aujourd'hui rue du Lieutenant-Camille-Violand).

En 1882, les anciens bâtiments situés en haut de la cour d'honneur sont démolis. Ils sont remplacés, sous la direction de Gustave L'Heureux, par des constructions modernes destinées aux classes élémentaires et à la lingerie. La vente d'un immeuble du lycée donnant sur la rue de Lancrel permet de financer ces travaux.

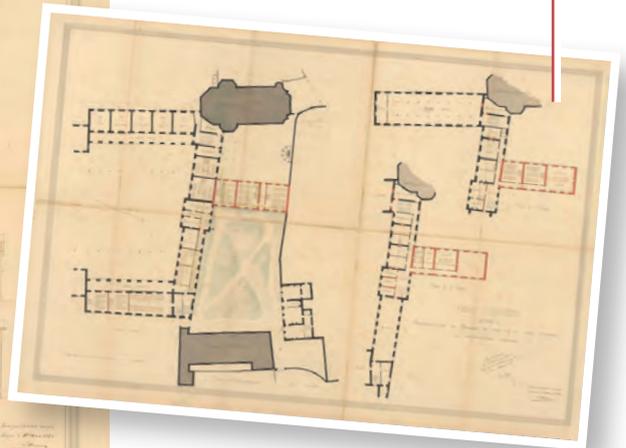
*L'entrée du lycée,  
rue du Capitaine-  
Charles-Aveline*

carte postale n° 51, éditions  
Gaby, G. Artaud, AMA 4F12019



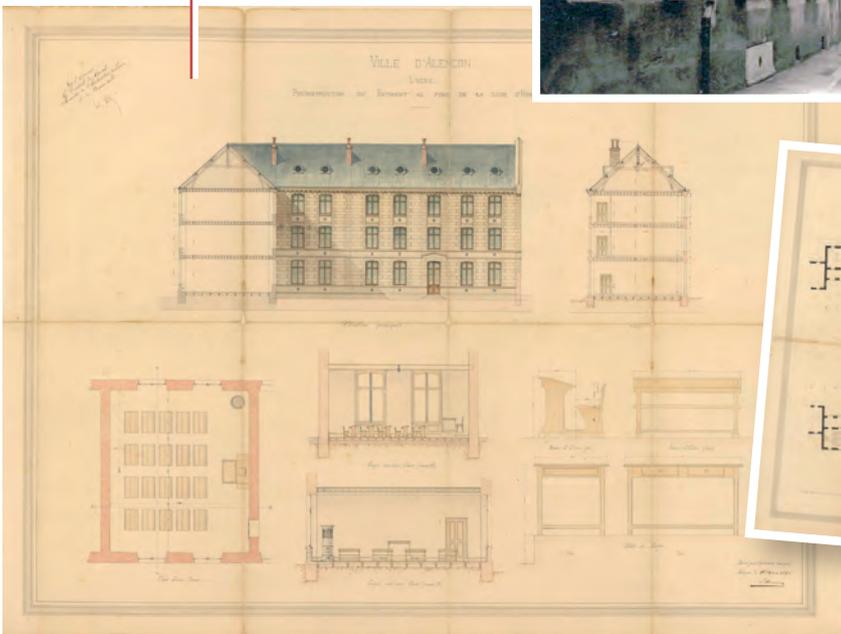
*Reconstruction du  
bâtiment au fond de  
la cour d'honneur et  
appropriations diverses*

plan, plume, lavis, Gustave L'Heureux,  
1881, AMA 1F153



*Reconstruction du  
bâtiment au fond de la  
cour d'honneur*

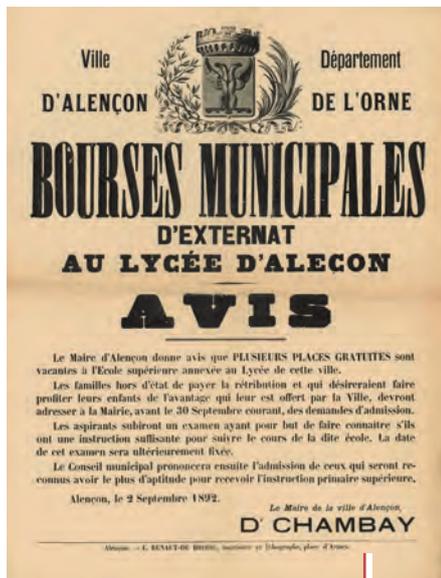
Gustave L'Heureux, 1881, AMA 1F154



*Vue aérienne du  
lycée Alain avec le  
gymnase (A), en 1956*

photographie, atlas tome 1 résultant de  
la couverture photographique menée  
en 1956, AMA 2F12





*Avis relatif aux bourses municipales  
d'externat au lycée d'Alençon  
(2 septembre 1892)*

affiche, éditeur E. Renaut-de-Broise, AMA 6F11079

## ■ Déclin du lycée et besoin de renouveau

Vers les années 1890, un déclin se fait sentir dans l'effectif des élèves du lycée. De nombreux enfants quittent l'école à l'âge de 13 ans, après avoir reçu leur certificat d'étude, et peu d'entre eux intègrent le lycée ou le quittent après seulement 3 ans, résultant en un manque d'élèves pour l'établissement (en témoignant les bourses vacantes). Chartier, membre du conseil municipal, souhaite que les instituteurs proposent des élèves dès l'âge de 10 ou 11 ans pour intégrer le lycée.

Le problème est en réalité plus général et touche la quasi-totalité des communes du département. Selon l'inspecteur d'Académie, Lechevallier, cela viendrait de l'hésitation grandissante des familles, effrayées par « l'encombrement chaque jour croissant des carrières libérales », ou par la longue durée des études secondaires. Le programme d'enseignement actuel des écoles ne serait donc pas en adéquation avec les attentes des parents d'élèves.

De nombreux élèves viennent au lycée avec l'intention de partir à l'âge de 15 ans pour entrer dans le commerce, l'industrie ou l'agriculture. L'enseignement de l'époque ne permet pas, selon Chartier, de former les élèves qui partent après seulement 3 années d'étude. Il est donc envisagé de créer des cours spéciaux sur trois ans au lycée d'Alençon pour les aspirants agriculteurs ou commerçants. Des sections sont donc intégrées au lycée d'Alençon à partir de 1901 pour les classes de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, une section est déjà présente pour la classe de 3<sup>e</sup>.



*Ancien bouton d'uniforme  
du lycée d'Alençon*

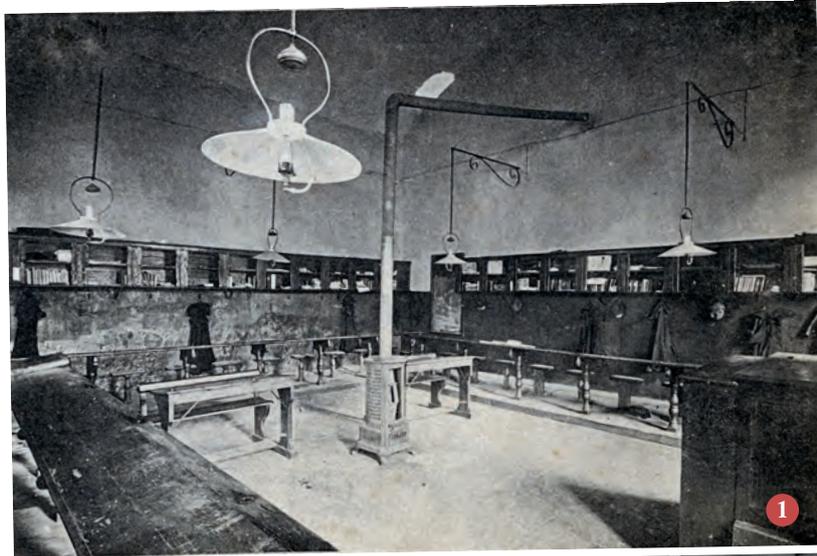
revers, manufacture Perfectionné JR  
(Paris), métal, diam. 2,1 cm, h 1,5 cm,  
AMA OBJ505

*Lycée d'Alençon,  
photographie de classe  
(1881-1882)*

J. David, 33 x 26, coll. part. Dominique  
Morris (24 juillet 2020), AMA 17F17259



# UN LYCÉE NATIONAL • 1908



*Ci-contre et page suivante : images issues de l'album 1908 du lycée Alain*

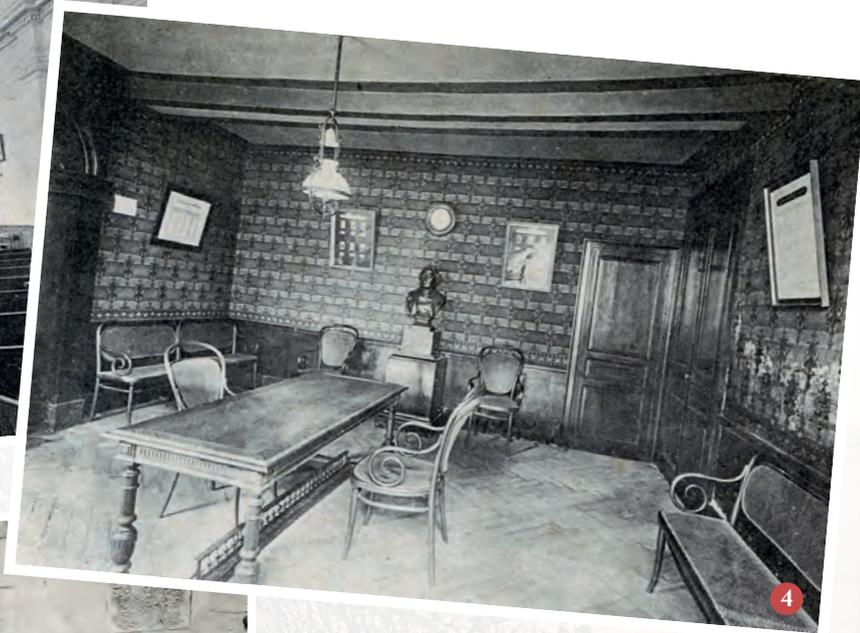
H et J Tourte éditeurs, AMA 17442



- 1. salle d'étude
- 2. cuisine
- 3. réfectoire
- 4. cour d'honneur



- 1. Henri Besnard  
(1890-1977)
- 2. Camille Violand
- 3. chapelle  
(actuel auditorium)
- 4. parloir
- 5. classe enfantine
- 6. dortoir

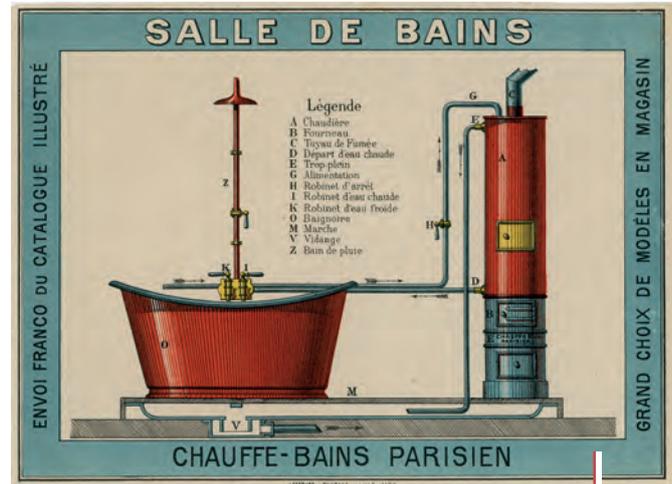


## Installation de bains-douches

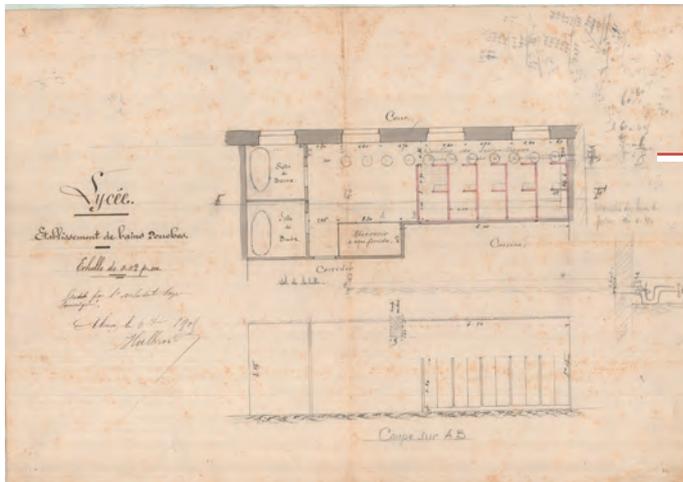
En 1905 et 1906, sur la volonté du proviseur Tarot, le lycée d'Alençon est équipé de bains-douches. Le lycée fait partie des premiers établissements scolaires à être équipé d'un tel système. Ils sont aménagés dans la salle qui accueille déjà les bains de pieds. Il est prévu 5 cabines de douches de 1,80m de haut sur 1 m de large pour la soixantaine d'internes attendus ainsi que l'ajout d'une chaudière de 100 litres. Le lycée fait appel à la Maison Delaroche, P. et E. Delacommune, petits neveux de Delaroche, ingénieurs constructeurs à Paris (7<sup>e</sup> arrondissement). Cette entreprise propose par ailleurs de remplacer les pommes de douches d'épaules par des douches inclinées qui sont plus pratiques : elles évitent aux élèves de se mouiller la tête au moindre mouvement, et facilitent le lavage des pieds. L'architecte en charge de ce projet est Hulbroc, pour une somme totale des travaux de 2398,79 francs.

Pour les douches des pensionnaires, l'eau arrive par une conduite en bas, est chauffée dans le corps cylindrique puis repart par une conduite pour

arriver dans un mélangeur qui combine eau froide (qui arrive par un autre tuyau) et eau chaude. Le corps cylindrique est lui-même chauffé à l'intérieur par un foyer qui est surplombé par une cheminée.

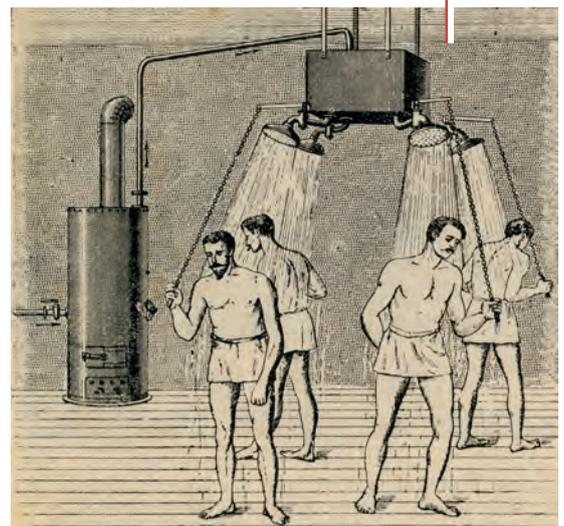


catalogues 1902-1908, architecte Hulbroc, AMA 4M34

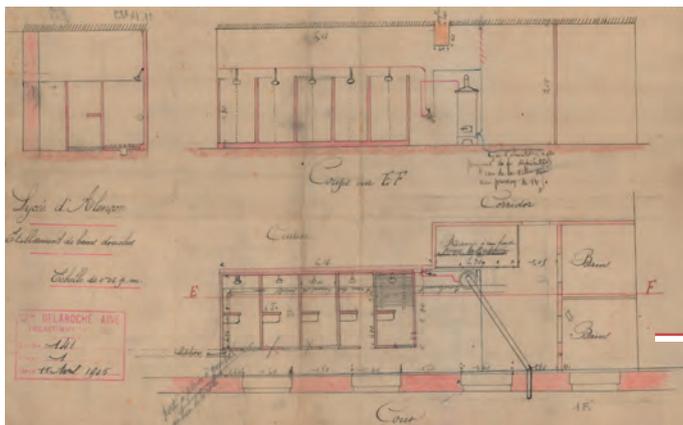


plan, coupe, 6 décembre 1905, éch. 1/50°, Hulbroc, AMA 1F114728

catalogues 1902-1908, architecte Hulbroc, AMA 4M34



plan de montage, 15 avril 1905, éch. 1/50°, coupe sur EF, Delacommune P et E, AMA 1F114729





*Hôpital auxiliaire n°23 du lycée d'Alençon, une partie de la salle de chirurgie (15 octobre 1915)*

AMA 17F15888

1. Le colonel de Blémont
2. L'infirmier volontaire belge Jules Vanwelkenhuysen
3. M<sup>lle</sup> Guitard, infirmière, section de la Croix-Rouge
4. M<sup>lle</sup> de Fromont de Bouaille

## 1914-1919 : Le lycée d'Alençon transformé en hôpital militaire

### RÉQUISITION DU LYCÉE - HÔPITAL MILITAIRE

Le 2 août 1914, une partie des locaux du lycée d'Alençon est réquisitionnée pour y installer l'hôpital militaire n°23, sous la direction de la société du Secours aux blessés militaires de la Croix-Rouge Française. L'hôpital comprend une cinquantaine de lits et se divise en 3 services :

- Le service des officiers et sous-officiers blessés dans lequel il n'est soigné aucun malade contagieux, situé dans l'infirmerie du lycée au 2<sup>e</sup> étage, au-dessus de l'appartement du proviseur ;
- Les services de chirurgie composés de deux grands dortoirs aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages au-dessus du réfectoire, dans le bâtiment au sud-ouest de la cour des Moyens (actuel musée) ;
- Les services de médecine composés de deux grands dortoirs aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages dans le bâtiment au nord-est de la cour des Moyens (actuelle médiathèque).

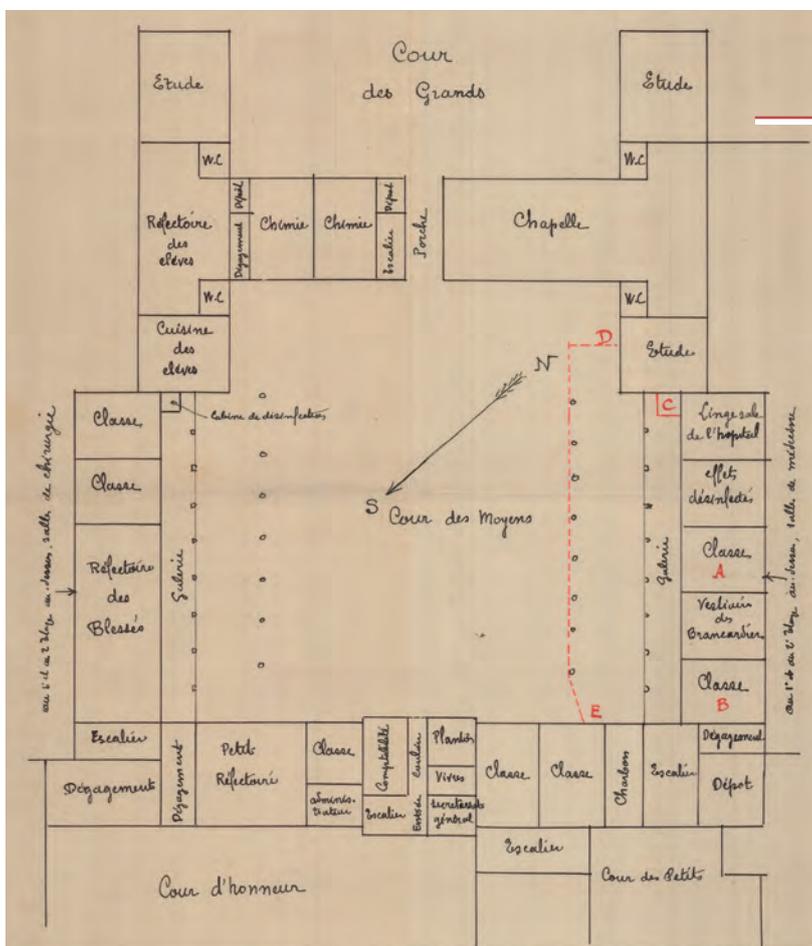


*Le lycée, dortoir des internes du 1<sup>er</sup> cycle*

carte postale, Levy fils et Cie, 13,5 x 9cm, AMA 4F16873

*Hôpital militaire n°23, établissement dans les locaux du lycée de garçons (1914)*

plan schématique des bâtiments, AMA 1F114709



Une des salles de médecine a été séparée en deux par une cloison pour former une salle à part où sont soignés les typhiques (maladie du typhus). La salle possède une salle de bains avec chauffe-bain. Une cabine de désinfection est également installée dans un angle de la cour des Moyens.

Le 26 février 1915, des travaux d'appropriation sont entrepris sous l'architecte Mézen pour éviter une promiscuité entre les élèves et les malades. Une cuisine et un réfectoire sont aménagés, et une clôture est réalisée sur l'un des côtés de la cour pour bloquer l'accès sous la galerie nord-est.

Après l'Armistice, en décembre 1918, l'Académie de Caen organise la réappropriation progressive du lycée : restitution des salles d'étude, aménagement d'un nouveau réfectoire, remise en état des bâtiments. L'hôpital militaire ferme le 15 janvier 1919 et

la remise des locaux occupés par la Croix-Rouge a lieu trois mois plus tard, le 15 mars 1919. L'occupation du lycée par les services de santé a profondément modifié l'agencement et l'organisation des lieux, nécessitant des travaux de réhabilitation, notamment pour les quatre salles d'étude.

Marqué par ce conflit, l'établissement retrouve progressivement sa vocation première d'enseignement au cours de l'année 1919.

## RENOMMAGE DE RUES EN HOMMAGE AUX ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE

En hommage aux soldats alençonnais morts au combat, le conseil municipal décide, le 3 septembre 1915, de renommer les rues de l'École et de l'Émulation. La rue de l'Émulation prend le nom du lieutenant Camille Violand, élève distingué du lycée, décoré de la légion d'honneur sur les champs de bataille à 23 ans, mort au combat le 4 mars 1915. Une pétition avait été adressée au conseil municipal par les Alençonnais pour renommer la rue de l'Émulation en rue Lieutenant-Camille-Violand 1891-1915. La rue de l'École quant à elle fut renommée rue du Capitaine-Charles-Aveline en hommage au capitaine Aveline, tué à l'ennemi le 22 août 1914 et faisant partie du 132<sup>e</sup> régiment d'infanterie.



## MONUMENT AUX MORTS

Le 1<sup>er</sup> mai 1921, la Ville inaugure le monument élevé dans la cour d'honneur du lycée à la mémoire des anciens élèves et professeurs morts pour la France.

Il s'agit d'une plaque en bas-relief qui représente une allégorie de la Victoire et de la Liberté.

Deux plaques de marbre blanc de Carrare, sur lesquels figurent 75 noms d'anciens élèves et professeurs du lycée morts pendant la guerre, entourent le bas-relief.

En complément, la salle de mathématiques (3<sup>e</sup> chaire) et de 1<sup>re</sup> étude du lycée d'Alençon sont renommées Édouard et Alexandre Corbin, chargé de cours de mathématiques et surveillant d'internat, victimes de guerre.



**Réfugié en un tout petit coin de ses propres bâtiments, le Lycée a vécu d'expédients, couché en ville, mangé dans la classe de Dessin, tassé ses tout petits au milieu des appareils de Physique et des vitrines d'Histoire Naturelle.**

~ Témoignage de Récéjac, inspecteur d'académie

**« Pendant près de cinq ans, Lycée et Hôpital ont vécu côte à côte, les élèves en contact permanent avec des blessés français, anglais, belges, canadiens, le clairon de l'Hôpital 23 mêlant chaque jour ses notes aux roulements discrets du tambour du Lycée. »**

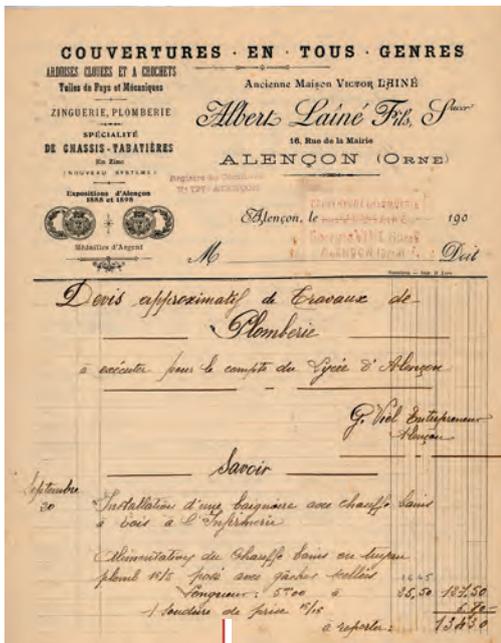
**Ci-contre :**  
*Dessin réalisé par le lieutenant Camille Violand, dans sa dernière lettre*

écrite au moment où il était dans les bois de la Gruerie (21 septembre 1914), AMA 1Z27

*Monument aux morts inauguré en 1921 dans la cour d'honneur du lycée*

AMA





Lycée d'Alençon, aménagement d'une salle de bain à l'infirmerie

AMA 4M50

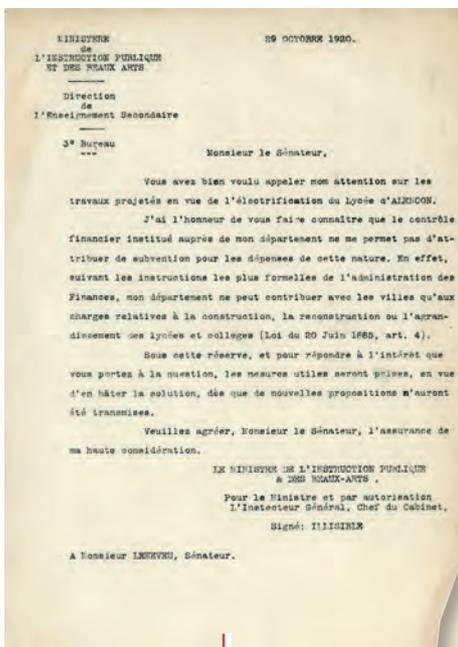
## Une décennie de rénovations et d'améliorations • 1917-1927

Entre 1917 et 1927, le lycée connaît une série de réparations et de modernisations destinées à améliorer la sécurité, l'hygiène et le confort des élèves. Dès novembre 1917, des interventions urgentes sont menées sur les couvertures, les enduits et les peintures, tandis qu'en juin 1919, le plafond de la deuxième étude, menaçant de s'effondrer, est entièrement refait.

Au cours des années 1920, les travaux se concentrent sur le chauffage, l'éclairage et l'hygiène. Des poêles remplacent progressivement les anciens tuyaux de tôle, et l'on cherche à accroître la luminosité des salles en abattant des arbres, en ouvrant des baies et en transformant certaines portes en portes vitrées. L'installation de water-closets dans les dortoirs, jugée indispensable par le préfet de l'Orne, est achevée avec la réception officielle des travaux le 2 janvier 1926. Parallèlement, des campagnes de peinture, de réparation de menuiseries, de couvertures et de zinguerie sont menées. Enfin, en 1927, la sécurité est renforcée avec la pose de bouches d'incendie dans les différentes cours du lycée.

### DU GAZ À L'ÉLECTRICITÉ

Entre 1922 et 1923, et sur l'initiative du proviseur, des travaux sont réalisés au sein du lycée pour remplacer l'éclairage au gaz par l'éclairage électrique. Financés par les fonds de réserve de l'externat et de l'internat, et sans l'aide financière de la Ville, ils s'élèvent à 15 363 francs. L'électricité est maintenant installée dans tout le lycée : études, dortoirs, réfectoires, cours, laboratoires, et locaux administratifs. Il ne reste que les salles de classes, qui n'avaient jamais été équipées, un réfectoire, les bibliothèques et le logement du concierge, rue Jullien.



Lycée de garçons d'Alençon, électrification, demande de subvention (29 octobre 1920)

correspondance, AMA 4M49

Direction  
de  
l'Enseignement Secondaire

3<sup>e</sup> Bureau

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les travaux projetés en vue de l'électrification du Lycée d'ALENÇON.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le contrôle financier institué auprès de mon département ne me permet pas d'attribuer de subvention pour les dépenses de cette nature. En effet, suivant les instructions les plus formelles de l'administration des Finances, mon département ne peut contribuer avec les villes qu'aux charges relatives à la construction, la reconstruction ou l'agrandissement des lycées et collèges (Loi du 20 Juin 1885, art. 4).

Sous cette réserve, et pour répondre à l'intérêt que vous portez à la question, les mesures utiles seront prises, en vue d'en hâter la solution, dès que de nouvelles propositions m'auront été transmises.

Veillez agréer, Monsieur le Sénateur, l'assurance de ma haute considération.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
& DES BEAUX-ARTS,

Pour le Ministre et par autorisation  
L'Inspecteur Général, Chef du Cabinet,

Signé: ILLISIBLE

## Admission des filles à l'enseignement secondaire des garçons

En septembre 1926, en réponse à une demande du recteur de l'académie de Caen et après réclamation de plusieurs pères de famille, le conseil municipal autorise l'admission des jeunes filles en tant qu'externes dans les classes secondaires du lycée. Cependant, faute d'autorisation par le ministre de l'Instruction publique, cette décision reste sans suite. Les filles fréquentent déjà l'enceinte du lycée en 1923 pour les classes préparatoires et enfantines. En 1926, elles suivent les cours au lycée jusqu'à la classe de 7<sup>e</sup> ainsi que les cours de 1<sup>re</sup> (philosophie et mathématiques) pour celles se préparant aux différents baccalauréats. Les familles sont donc obligées d'envoyer, pendant quatre ou cinq ans, leurs filles dans les villes possédant un établissement d'enseignement secondaire pour jeunes filles.

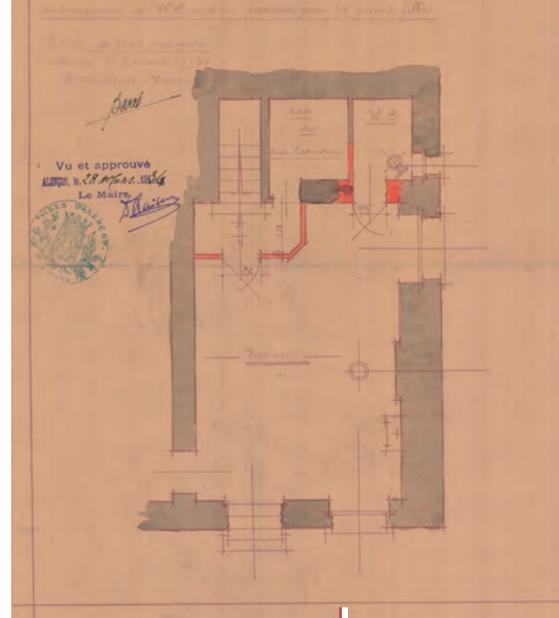
*« Il importe à l'intérêt général, d'ailleurs, que les études secondaires ne restent pas, à Alençon, réservées aux seuls garçons, et que les jeunes filles puissent les entreprendre dans les meilleurs conditions. »*

Les jeunes filles sont finalement admises en tant qu'externes simples le 25 juillet 1930 et autorisées par lettre du ministre de l'Instruction publique le 6 septembre 1930, pour la rentrée d'octobre 1930. Leur admission reste néanmoins très encadrée et nécessite l'autorisation du recteur d'académie et l'avis du proviseur. Elles ne viennent pas le jeudi, passent en moyenne 5 heures par jour au lycée et sont le plus possible séparées des garçons. Tandis qu'ils empruntent l'entrée de la rue du Collège, elles entrent par la porte rue Charles-Aveline. Elles ne partagent pas non plus les cours de récréation qu'elles effectuent dans la cour d'honneur. De plus, elles doivent revêtir un sarreau noir (tablier de classe) « fermant au col et enserrant les poignets » tant qu'elles sont au lycée et ne participent pas aux

cours de gymnastique.

Peu de jeunes filles sont admises au lycée, une trentaine tout au plus, pour une moyenne de deux par classe.

À la rentrée d'octobre 1930, 16 jeunes filles sont inscrites dans les différentes classes de la 6<sup>e</sup> à la première. En 1931, elles sont 30 inscrites. En 1932 et 1933 ces chiffres se stabilisent à une trentaine d'inscrites, rendant définitive la fréquentation au lycée des jeunes filles. Des travaux sont effectués pour améliorer leur cadre de vie. Jusqu'à présent, elles partageaient le vestiaire des classes préparatoires et enfantines et leurs WC étaient vétustes. Le conseil municipal décide donc, le 28 mars 1934, de transformer le local à l'entrée du lycée, qui servait autrefois de cuisine, en un vestiaire particulier pour filles ainsi que la construction de WC à proximité. Le but est de donner une sécurité éducative et morale aux jeunes filles.



*Lycée, aménagement de WC et d'un vestiaire pour les jeunes filles (2 mars 1934)*

Maurice Barré, éch. 1/50<sup>e</sup>,  
AMA 1F114712

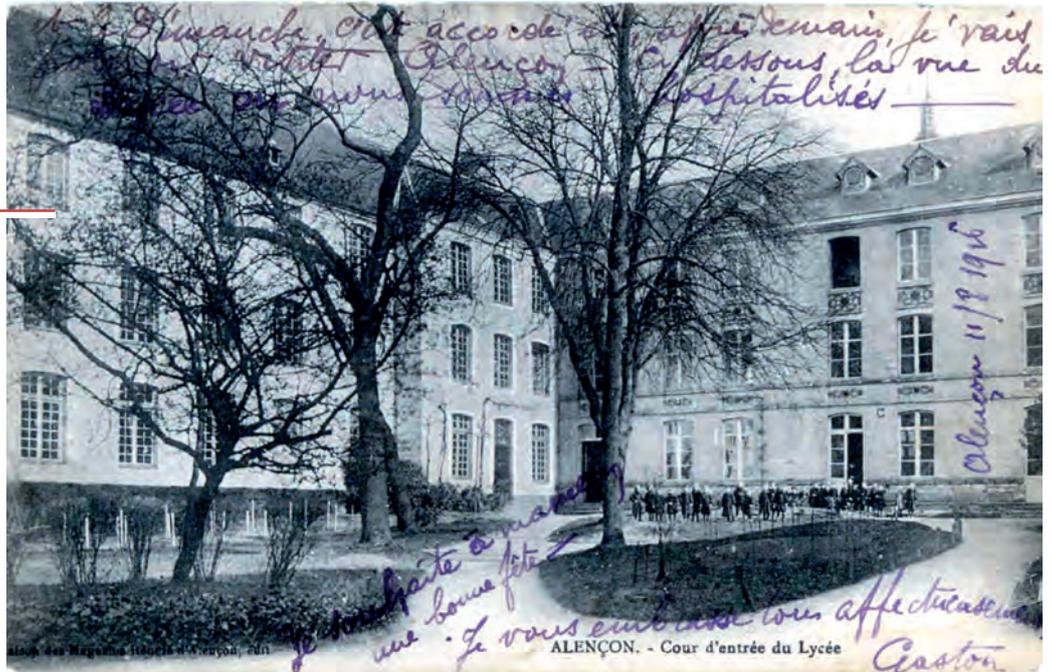


*Lycée d'Alençon, classe de sixième, 1934-1935*

AMA 17F18760

**Alençon, cour d'entrée du lycée**

carte postale n° 30, ed. Maisons des Magasins Réunis, édit. à Alençon, date cliché [1910-1914], utilisation 11 août 1916, AMA 4F12007



**Évolution des locaux du lycée • 1929-1940**

Entre 1929 et 1940, le lycée connaît une phase de rénovations et de modernisations, répondant à la fois à des besoins fonctionnels et pédagogiques. Dès 1929, des travaux importants sont engagés : la façade du bâtiment F est restaurée, une étude est entièrement refaite, le cabinet du censeur est transféré au rez-de-chaussée, et l'infirmierie est dotée d'une baignoire avec chauffe-bain à bois. Cette même année, le proviseur propose de transformer la cour d'honneur en jardin à la française, afin d'offrir un cadre harmonieux aux élèves et aux visiteurs, mais le projet est ajourné par manque de moyens.

Dans les années suivantes, l'établissement poursuit sa modernisation intérieure. Les classes et études sont progressivement rénovées : les pavages usés sont remplacés par des planchers en bois, les gradins supprimés au profit de mobilier moderne, et l'éclairage des salles est amélioré. Des aménagements nouveaux apparaissent, tels qu'un garage à bicyclettes et un laboratoire de chimie conforme aux exigences de l'enseignement moderne. Certaines salles, comme la classe de philosophie, sont réorganisées pour gagner en luminosité, recevoir des bibliothèques et répondre aux standards pédagogiques de l'époque.

Entre la fin des années 1930 et le début des années 1940, l'entretien et l'adaptation des locaux deviennent essentiels pour accueillir un nombre croissant d'élèves. Des locaux désaffectés, tels qu'un ancien dortoir et la grande salle des « Pas Perdus », sont réaménagés pour accueillir de nouvelles classes, tandis que des installations provisoires sont créées dans des bâtiments extérieurs. Les investissements atteignent alors plusieurs dizaines de milliers de francs, partagés entre la Ville pour les réparations et l'État pour le mobilier scolaire.



**Lycée d'Alençon, aménagement d'un local inoccupé en classes et études**

Architecte Maurice Barré, 1931, AMA 4M57

## PROJET DE COLLÈGE

En 1934, et par souci d'économie, le ministre de l'Éducation nationale envisage la transformation du lycée d'Alençon en collège, malgré l'accroissement du nombre d'élèves au sein du lycée passant de 142 à 223 entre 1929 et 1933. Cette décision est contestée par les parents d'élèves dans une lettre envoyée au ministre. Le lycée d'Alençon étant le seul du département de l'Orne, les élèves devraient se rendre au Mans, à Laval, à Evreux ou à Rennes dans un périmètre de 50 à 100 km d'Alençon. Le conseil municipal émet également le vœu «*que le lycée d'Alençon soit maintenu dans sa forme et son organisation actuelles en chef-lieu du département de l'Orne*». Ce projet resta cependant sans suite.

## ■ En période de guerre • 1938 - 1945

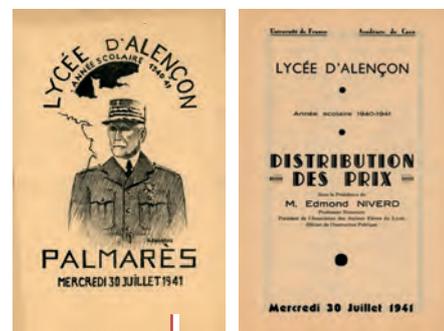
Entre 1938 et 1945, le lycée d'Alençon traverse une période de profondes transformations, marquée par des aménagements structurels, la guerre et l'essor de l'enseignement scientifique. À la veille du conflit, quelques travaux sont entrepris : la pose d'un carrelage dans la salle du foyer et la réparation de la couverture en zinc de la cour témoignent d'un souci de modernisation modeste mais réel. Dès 1939, la création d'un centre de préparation aux grandes écoles, notamment en mathématiques spéciales, impose de réorganiser les espaces. Faut de locaux suffisants, la Halle aux toiles est réquisitionnée, des dortoirs sont transformés en salles de classe, et du mobilier scolaire est commandé en urgence. La Ville d'Alençon et l'État se partagent les frais de ces aménagements.

En 1942, le proviseur du lycée d'Alençon, répondant aux nombreuses demandes de parents d'élèves, souhaite rouvrir au culte la chapelle, désaffectée depuis plusieurs années. Il sollicite l'évêque de Sées, qui accepte d'organiser la reprise des offices dès que les lieux seront remis en état.

Parallèlement, la question de l'enseignement primaire supérieur est débattue. En août 1941, l'inspecteur d'académie propose la création d'une école primaire supérieure de garçons annexée au lycée. Celle-ci permet aux élèves de préparer le brevet élémentaire afin de s'orienter vers l'enseignement primaire supérieur ou l'artisanat rural. Toutefois, la commission municipale de l'enseignement souligne le bon fonctionnement du cours complémentaire d'Ozé, dont les résultats sont jugés excellents. Le conseil municipal décide d'ajourner le projet jusqu'à la fin des hostilités.

### *Lycée d'Alençon, classe de jeunes filles, promotion 1941-1942*

photographie, cliché n° 170022, 24 x 20,5 cm, établissements H. Tourte et M. Petitin (Paris), AMA 17F17056



### *Lycée d'Alençon, année scolaire 1940-1941, palmarès*

coll. part. Association des Anciens du lycée Alain, AMA 1Z465



### *Réhabilitation de l'ancienne chapelle (1975)*

photographie, Atelier d'urbanisme du district, AMA 18F1



*Lycée d'Alençon,  
classe, 1945-1946*

H. Tourte et M. Petitin,  
AMA 17Fi8763

Dans le même temps, suite à la réquisition des différents établissements d'enseignement, le lycée connaît des aménagements destinés à accueillir des élèves-maîtres de l'école normale. En mai 1942, le proviseur demande la création d'un dortoir avec lavabos et vestiaire, ainsi qu'une salle d'études. Le devis, estimé à 65 000 francs, est réparti entre la Ville (13 000 francs) et l'université (52 000 francs). Les travaux, incluant maçonnerie, menuiserie et peinture, sont approuvés, une partie devant faire l'objet d'une adjudication. Le conseil municipal autorise l'exécution des aménagements, incluant un troisième dortoir et la remise en état d'une quatrième étude, afin de loger les internes de la troisième promotion d'élèves instituteurs de l'Orne.

Avec l'augmentation continue des effectifs, de nouveaux bâtiments sont mobilisés : l'hôtel Libert et les locaux de l'École normale deviennent des annexes temporaires. En août 1943, le lycée est occupé par les troupes allemandes, puis par les Forces françaises de l'intérieur à la Libération. Malgré ces bouleversements, la vie scolaire se poursuit tant bien que mal. En 1945, un hommage est rendu à Daniel Desmeulles, ancien élève mort en déportation, à travers une proposition de donner son nom à l'établissement. Ces années montrent la capacité d'adaptation du lycée face à l'adversité et son engagement constant en faveur de l'éducation.

## 1946-1955 : Le lycée d'Alençon entre réparations, consolidation et projet de reconstruction

### L'APRÈS-GUERRE : UNE REMISE EN ÉTAT PROGRESSIVE

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le lycée d'Alençon, fortement éprouvé par les années de conflit et l'occupation militaire, nécessite d'importants travaux de remise en état. Dès 1946, la municipalité engage une campagne de réhabilitation, notamment pour sécuriser les espaces utilisés par les élèves. La salle de permanence doit être

entièrement restaurée, tandis que la cour de récréation, rue Jullien, a subi de graves déformations dues au passage répété de tanks. De profondes ornières et des tranchées sommairement comblées rendent l'espace dangereux, ce qui impose un nivellement complet de la cour.

*Le collège :  
2<sup>e</sup> cour de récréation*

carte postale n° 92, la CPA,  
AMA 4Fi2017



## 1948-1952 : TRAVAUX DE CONSOLIDATION ET DÉSIGNATION DE L'ARCHITECTE

En 1948, face à l'urgence de la situation, le conseil municipal lance un programme de consolidation des dortoirs, d'installation de l'électricité dans l'aile symétrique et d'ajout d'escaliers de secours. L'architecte Pierre Lucas, désigné en juin 1949 par vote du conseil, est chargé de concevoir les travaux.



*Escalier de secours côté gymnase*

photographie, Atelier d'urbanisme du district,  
AMA 17Fi4745



*Corps de logis, escalier de secours (1975)*

photographie, Atelier d'urbanisme du district, AMA 17Fi4789



*Escalier de secours côté jardin*

photographie, Atelier d'urbanisme du district,  
AMA 17Fi4770 et 17Fi4771



Le programme de consolidation, établi le 16 janvier 1953, fait l'objet de multiples modifications pour répondre aux observations du comité départemental des constructions scolaires. Ce

projet, présenté six fois entre novembre 1952 et décembre 1953, mobilise un budget de 5 millions de francs et concerne notamment la remise en état des poutres dans les dortoirs.

## 1952 : VERS UNE RECONSTRUCTION COMPLÈTE

Par délibération du 26 juin 1952, le conseil municipal approuve un ambitieux programme de reconstruction du lycée. Dans un premier temps, il est envisagé de conserver les murs existants et de surélever le bâtiment. Toutefois, cette solution est rapidement abandonnée : les cours intérieures manqueraient de lumière, rendant les conditions pédagogiques peu satisfaisantes.

La reconstruction totale est donc privilégiée, bien qu'elle représente une charge financière lourde pour la Ville. Des aides de l'État sont sollicitées, et la possibilité de déplacer le lycée en périphérie est un temps évoquée. Mais cette solution est écartée au profit du maintien sur site, le lycée étant bien situé, disposant d'un environnement constructible, et chargé d'histoire.

## UN PROGRAMME ARCHITECTURAL AMBITIEUX ET FONCTIONNEL

Le programme d'aménagement établi en 1952 est particulièrement détaillé et novateur pour l'époque. Il répartit les fonctions pédagogiques, sportives, médicales, d'internat et d'administration dans une organisation cohérente et évolutive.

### — Enseignement général

- **22 salles de cours**, réparties selon les disciplines : lettres (6), langues (5), mathématiques (3), histoire-géographie (2), philosophie (1) et classes primaires (5).
- **Sciences** : un bloc sur 3 niveaux, dédié à la chimie (RDC), à la physique (1<sup>er</sup> étage) et aux sciences naturelles (2<sup>e</sup> étage), avec laboratoires, collections, salles de cours et de travaux pratiques.
- **Enseignements artistiques et techniques** : une grande salle de dessin avec éclairage unilatéral et salle de modèles, salles de couture et enseignement ménager (2), salles pour les activités dirigées (2), salle de musique (1) et salle attenante pour la musique instrumentale (1).

### — Éducation physique et santé

- **Gymnase** de 30x17 m, vestiaires filles et garçons, 15 cabines de douche, salle de rééducation physique.
- **Service médical** : cabinet médical, salle de radio, salle d'examen, secrétariat, salle de déshabillage et laboratoire.

### — Internat et vie collective

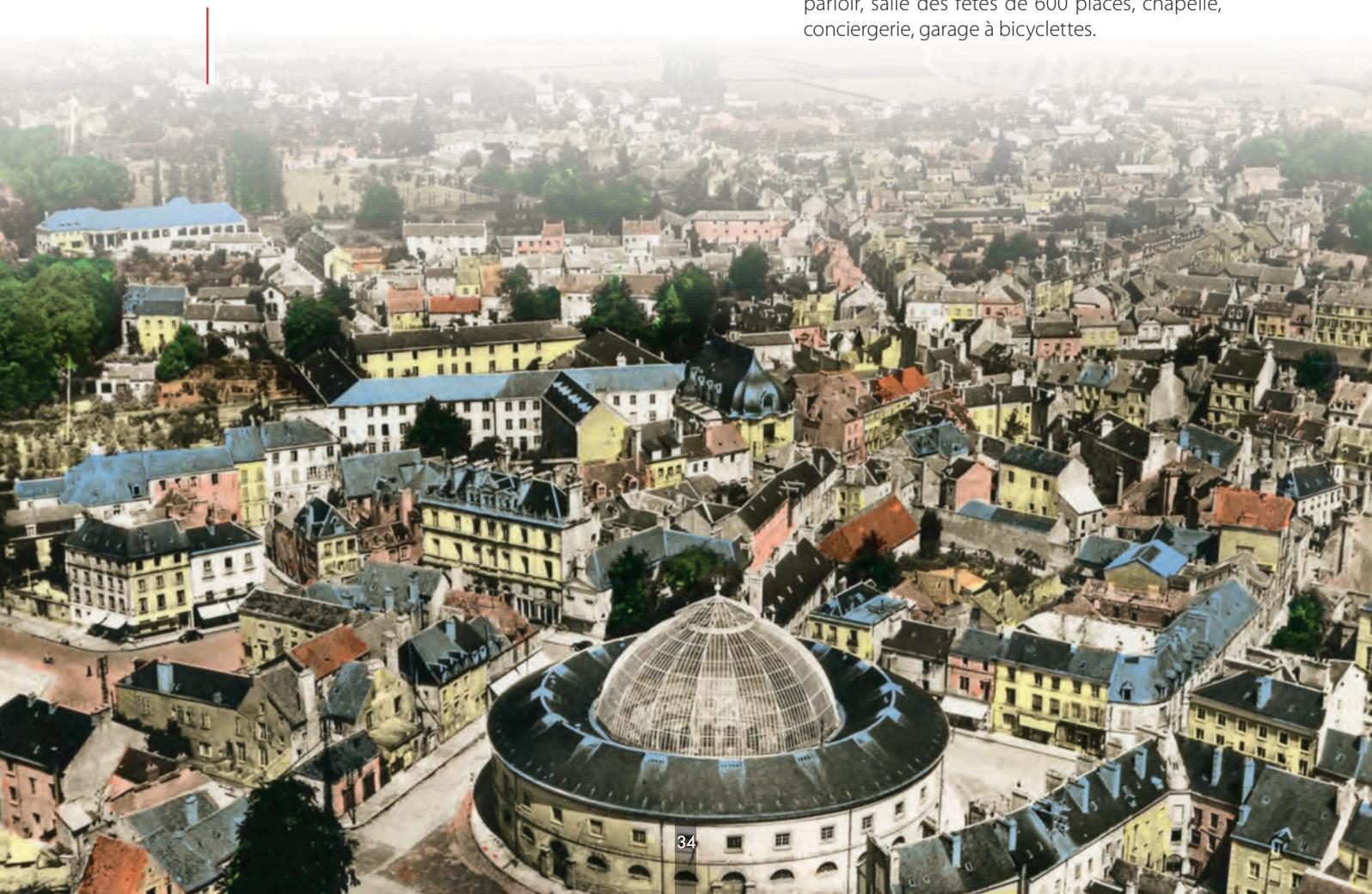
- **Cuisine et dépendances** : cuisine de 70 m<sup>2</sup>, laverie, magasins, vestiaires, chambre froide, logements de service.
- **Salles à manger** : pour élèves (3), maîtres et agents, toutes regroupées au rez-de-chaussée à proximité de la cuisine.
- **Dortoirs** : 4 dortoirs de 30 lits avec double issue, 4 études de 100 m<sup>2</sup> situées sous les dortoirs, salle d'hygiène (30 lavabos, 15 douches), cordonnerie.
- **Foyer et salle de lecture**, infirmerie avec dortoir d'isolement, lingerie équipée d'un monte-charge vers la buanderie.

### — Logements et bureaux

- **Logements** : 4 logements de 5 pièces pour les fonctionnaires, un logement de 6 pièces pour le proviseur et un pour le surveillant général, 6 chambres de maîtres, 3 chambres d'assistants, 6 chambres d'agents.
- **Bureaux** : pour le proviseur, le censeur, l'économiste, avec secrétariats, antichambres et salles d'archives respectives.
- **Locaux annexes** : salle des professeurs, bibliothèque, salle de conseils, salle de parler, salle des fêtes de 600 places, chapelle, conciergerie, garage à bicyclettes.

### La Halle au blé, vue aérienne

carte colorisée n° 471, éditions  
aériennes, Combier imp, Macon,  
Set L, AMA 4FI3411



# LA CRÉATION DU LYCÉE ALAIN À ALENÇON : UNE RÉPONSE AUX BESOINS D'UNE VILLE EN EXPANSION • 1956 – 1963

*Quartier de Lancrel,  
boulevard Colbert,  
lycée Alain (1975)*

AMA 2F15

Au milieu des années 1950, face à l'augmentation constante des effectifs scolaires et à la volonté affirmée de démocratiser l'accès à l'enseignement secondaire, la Ville d'Alençon se voit confrontée à un défi majeur : la nécessité de doter la cité d'un nouveau lycée moderne, capable d'accueillir les jeunes générations issues de tous les milieux sociaux.



## ■ Une décision ministérielle et municipale

Le 24 novembre 1956, le ministre de l'Éducation nationale donne son accord pour la construction d'un nouveau lycée à Alençon. Le site retenu est situé à l'angle du boulevard Mézeray et du chemin de Maure, dans une zone déjà réservée à cet effet dans le plan d'aménagement urbain de la ville. Afin de permettre l'implantation de cet établissement, la commune procède à l'acquisition de 4 hectares de terrains agricoles appartenant à Ruel, agriculteur à Alençon, pour un montant de 12 millions de francs.

## ■ Une ambition pédagogique et architecturale

Le 4 décembre 1957, l'inspecteur d'académie transmet le programme pédagogique du futur établissement. Il en ressort que la surface initialement prévue est insuffisante pour accueillir l'ensemble des bâtiments et les installations sportives nécessaires. Il est donc décidé d'acquérir 2 hectares supplémentaires, à nouveau auprès de Ruel ainsi qu'aux héritiers Aguille.

### Plaquette Lycée Alain

Hom'd'image Jean-Luc Chaillou,  
coll. part. Association Les  
anciens du Lycée Alain,  
AMA 12465



Le 23 juin 1958, le conseil municipal approuve l'avant-projet d'un lycée prévu pour accueillir entre 900 et 1 000 élèves. Le coût estimé des travaux s'élève alors à plus de 4 millions de francs. Quelques mois plus tard, le 13 février 1959, la Ville signe un contrat avec les architectes Reme, architecte en chef, et Pierre Lucas, architecte d'opération.

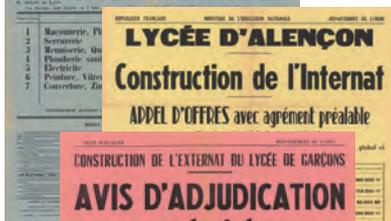
## ■ Du chantier à la cité scolaire

Le 20 mai 1959, la réalisation de la première tranche de travaux est actée : il s'agit de la construction de la partie « externat » du futur lycée Alain. Une nouvelle acquisition foncière a lieu le 1<sup>er</sup> juillet 1959, renforçant encore l'assise foncière du projet.

C'est le 20 novembre 1960 que le chantier entre dans sa phase symbolique : la pose de la première pierre est effectuée en présence de Louis Terrenoire, alors ministre de l'Information.

Ce projet ambitieux s'inscrit dans une stratégie éducative moderne. Le lycée, conçu comme un établissement polyvalent, vise à regrouper dans une même structure plusieurs filières d'enseignement. Cette polyvalence est pensée comme une réponse adaptée à la réalité scolaire des villes de province, où les effectifs restent encore modestes mais en constante augmentation.

Les chiffres en témoignent : en 1958, 583 élèves sont scolarisés dans les structures existantes. Ils sont 607 en 1959, et 644 en 1960. L'ouverture d'un nouveau lycée devient impérative.



*Adjudications et appel d'offres en 1956, 1960, 1961 et 1964 pour les travaux de consolidation et de sécurité, puis de construction de l'internat, de l'externat et du gymnase*

affiches, imprimerie alençonnaise, AMA 6F1801, 6F1802, 6F1803 et 6F1805

## ■ Une ouverture progressive

Le nouveau lycée, situé au nord-ouest d'Alençon, prend progressivement vie. Le bâtiment de l'internat est livré pour la rentrée d'octobre 1962, permettant d'accueillir les 400 pensionnaires attendus. Un an plus tard, en octobre 1963, les bâtiments de l'externat et l'immeuble de l'administration entrent à leur tour en service.

L'ensemble forme alors ce qui deviendra la **Cité scolaire Nord d'Alençon**, centrée autour du **lycée Alain**, baptisé ainsi en hommage au philosophe Émile Chartier, dit Alain (1868-1951), dont le buste est inauguré dès le 27 novembre 1957.



*Présente page : images extraites de la plaquette du lycée Alain*

Hom'dimage Jean-Luc Chaillou, coll. part.  
Association Les anciens du Lycée Alain, AMA 1Z465





# RENÉ LETOURNEUR

[1898 – 1990]

## ■ Repères biographiques

Le 28 novembre 1898, René Letourneur naît à Paris, dans une famille d'artisans. En 1916, il est admis à l'École des beaux-arts de Paris, où il se forme auprès d'Antonin Mercié et de Jean Boucher, tous deux grands prix de Rome et figures majeures de la sculpture académique. Mercié lui transmet la rigueur du dessin et l'importance du modelé dans la sculpture figurative, tandis que Boucher lui enseigne la précision anatomique, la maîtrise du modelé et l'expression émotionnelle. Son cursus est marqué par l'apprentissage des grands principes de la statuaire classique – maîtrise du dessin, étude du nu, travail en taille directe – qui constituent les fondements de son langage plastique. Mobilisé en 1918, il est blessé par les gaz et reçoit la croix de guerre. En 1921, toujours élève aux Beaux-Arts, il rencontre Jacques Zwobada, avec qui il partage une profonde amitié et une complicité artistique. Il commence à travailler pour le sculpteur Marcel Gaumont (reconnu pour son travail dans la sculpture monumentale et décorative). En 1925, il est récompensé par la médaille d'or de l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes, à Paris, pour ses reliefs *La Ronde des muses*.

En 1926, il obtient le Premier Grand Prix de Rome pour son œuvre *Judith et Holopherne*. Ce succès lui permet de séjourner à la Villa Médicis, où il approfondit sa recherche d'un langage sculptural épuré et monumental. De retour en France en 1930, il multiplie les commandes et participe à de nombreuses expositions. Après la guerre de 1945, il est sollicité pour plusieurs monuments commémoratifs dont celui de la ville d'Alençon. De 1950 à 1970, il devient une figure reconnue du monde artistique et est régulièrement appelé pour des commandes monumentales, notamment pour des bâtiments publics ou religieux.

Le travail de René Letourneur se distingue par une œuvre marquée par une maîtrise technique remarquable, notamment dans la pratique de la taille directe, où il excelle par la pureté des formes, la rigueur du dessin et la sensibilité à la matière. Avec cette technique de sculpture, l'artiste sculpte directement dans le matériau brut sans passer par un modèle ou une maquette en plâtre. Elle s'oppose à la taille indirecte, où un assistant reproduit un modèle avec précision. Son nom s'inscrit dans l'histoire de la statuaire monumentale du <sup>xx</sup>e siècle (notamment avec le Monument aux morts d'Alençon) et plus encore dans celle de l'art public en France entre les années 1930 et 1970. Avec plus de 70 commandes publiques réparties à travers le pays, son véritable musée est à ciel ouvert, à l'échelle du territoire national. Il défend une vision audacieuse de l'art public. Membre de la commission du 1% artistique, il soutient une politique de commande publique tournée vers l'innovation, en opposition aux projets traditionnels et aux normes établies. Pour lui, le génie artistique échappe aux conventions et ne se conforme pas aux règles. La quasi-totalité de ses œuvres ont été exécutées en taille directe.



*René Letourneur, Grand prix de Rome de sculpture en 1926*

photographie, Gallica

*Monument aux morts,  
Victoire de profil gauche  
« 11 novembre »*

graphite, 22 x 28 cm, René Letourneur,  
monogrammé en bas à droite RL,  
coll. part. Letourneur, AMA 59Z3-8



**Le dessin, c'est le souffle. La sculpture, c'est le cri.**

*René Letourneur*



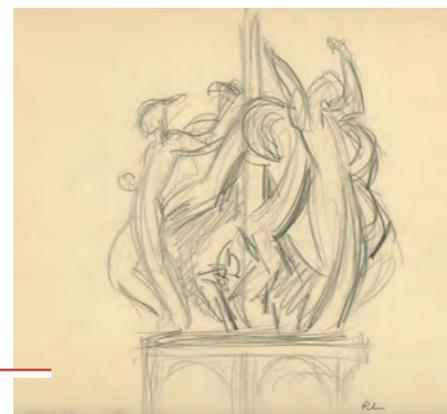
*Monument aux morts,  
Victoire ailée vue de face*

graphite, 20,7 x 13,6 cm, René  
Letourneur, monogrammé en bas  
à droite RL, coll. part. Letourneur,  
AMA 59Z3-4

**P**our René Letourneur, le dessin constitue l'instant de liberté absolue, celui où l'artiste peut s'exprimer sans contraintes ni règles techniques. Il le considère comme le souffle premier de la création, une impulsion vive et spontanée qui précède la matière. Dans le dessin, nul besoin d'imiter, nul besoin de respecter un procédé : seul compte le geste, direct, immédiat, révélateur de l'idée.

De ce jaillissement initial naît souvent une œuvre de petite dimension, une esquisse rapide, une intuition de forme. Elle est ensuite transposée en plâtre ou en terre cuite, dans un format encore réduit, où l'on perçoit déjà la tension du modelé, l'énergie contenue dans le volume, comme une parole retenue avant d'être criée.

Ce n'est qu'à ce stade que commence le travail du sculpteur, lent, patient, parfois acharné. Car la sculpture, pour Letourneur, est un cri : un acte physique, sculptural, qui demande rigueur, matière, confrontation avec la résistance de la pierre ou du bronze. Entre le souffle du dessin et le cri de la sculpture, s'inscrit toute la dynamique de sa démarche artistique, faite de passages, de silences et de surgissements.



*Embase de mât*

trait, graphite sur papier, 27 x 21 cm,  
René Letourneur, monogrammé en bas à  
droite RL, coll. part. Letourneur, AMA 59Z6-2

## Monument aux morts d'Alençon

**René Letourneur, 1952–1955**

Bronze, béton, pierre d'Euville.

Sculpteur René Letourneur, architecte Jean Hourlier, ingénieur Albert Caquot, fondeur Georges Rudier

Érigé entre 1952 et 1955, le Monument aux morts d'Alençon rend hommage aux soldats tombés lors des deux guerres mondiales, aux résistants, aux déportés et aux victimes civiles. Installé sur un rond-point très circulé (communément appelé la place de la Pyramide), il adopte un langage monumental et symbolique fort.

René Letourneur y dresse un glaive monumental de 12 mètres de haut (socle de béton recouvert de bronze), surmonté d'une Victoire ailée en bronze. L'ensemble, élancé et solennel, affirme la résistance du pays et l'unité nationale dans l'épreuve.

Autour du socle, quatre bas-reliefs en pierre d'Euville (1,64 × 0,70 m chacun) évoquent les grandes catégories de victimes :

À ceux de 1914-1918

À ceux de 1939-1945

À la Résistance

Aux victimes civiles

Le traitement plastique, sobre et stylisé, célèbre l'héroïsme mais introduit aussi une note tragique. Un otage martyrisé, attaché à un poteau, corps décharné, figure sur l'un des reliefs : une image saisissante et rare dans l'art commémoratif de l'époque.

Le monument, inauguré en juillet 1954, marque une rupture avec les conventions figées du souvenir. Il incarne une mémoire collective élargie à toutes les souffrances de la guerre.

*Concours, projet de monument aux morts place Charles-de-Gaulle*

montage photographique, 1952,  
AMA 17F15328

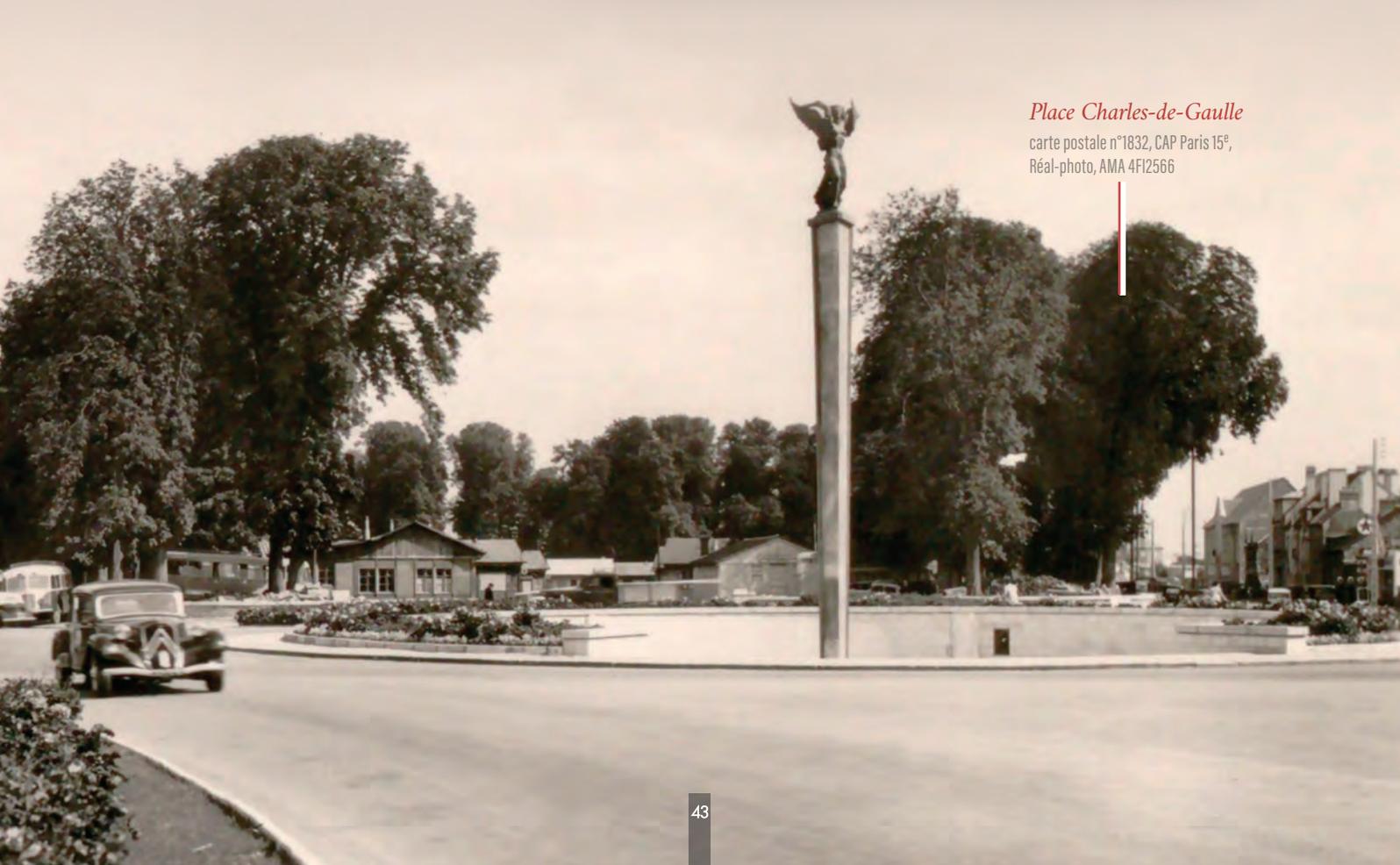
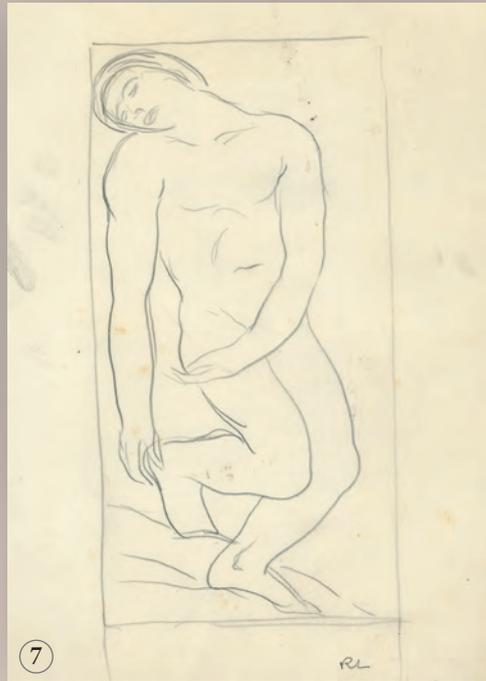




### *Monument aux morts*

René Letourneur, coll. part. Letourneur

1. Victoire de face • photographie, DR, AMA 17FI3168
2. Victoire ailée vue de face • graphite, 20,7 x 13,6 cm, AMA 59Z3-4
3. Victoire de profil gauche • sépia, 22 x 28 cm, AMA 59Z3-16
4. Victoire de profil gauche • graphite, 33 x 24,7 cm, AMA 59Z3-21
5. Étude pour *La Victoire* • plâtre original à patine noire, 75,5 x 47 x 51 cm, AMA OBJ530
6. Cinq études pour *Ceux de 14-18* • graphite, trait, 21 x 27,1 cm, AMA 59Z3-13
7. Étude pour *Ceux de 39-45* • graphite, trait, 23 x 32 cm, AMA 59Z3-18
8. Étude pour *La Résistance* • graphite, trait, 21 x 27,1 cm, AMA 59Z3-12
9. Trois études pour *Les victimes civiles* • graphite, trait, 23 x 13,2 cm, AMA 59Z3-11



*Place Charles-de-Gaulle*  
 carte postale n°1832, CAP Paris 15°,  
 Réal-photo, AMA 4FI2566



*Embase de mât du lycée Alain (1969)*

graphite sur papier, 24 x 37 cm, René Letourneur,  
coll. part. Letourneur, AMA 59Z6-10



*Logo 1% du ministère  
de la Culture*

## L'Art dans la ville

Le « 1 % artistique », instauré officiellement en 1951, découle d'une volonté née dès 1936 sous le Front populaire : démocratiser l'art en le sortant des musées. Ce dispositif prévoit d'affecter jusqu'à 1 % du budget des constructions scolaires à la création d'œuvres d'art. Il est élargi en 1972 aux espaces publics urbains et, depuis 1983, aux collectivités locales, dans le cadre des lois de décentralisation. Ce mécanisme fait de la Ville un acteur majeur de la promotion de l'art contemporain en intégrant des œuvres dans les écoles, les équipements sportifs ou quartiers, tout en soutenant activement la création artistique vivante. Sous l'impulsion de Monique Faux, responsable culturelle des villes nouvelles, la stratégie du 1 % artistique évolue profondément. Désormais, l'artiste ne se contente plus de décorer les façades : il est intégré dès la conception du site, participant pleinement à son aménagement. Cette approche novatrice marque une rupture majeure en France, mettant fin à la soumission de l'artiste à l'architecte et ouvrant la voie à un art public autonome et co-créatif.



*La Jeunesse, embase de mât*

glaise, René Letourneur, photographie 21 x 29,7 cm,  
coll. part. Letourneur, AMA 59Z6-11



*Catalogue de vente « Atelier Letourneur, 100 ans de sculpture » (4 avril 2025)*

exposition publique vente Crait-Muller, 160 p., AMA 59Z2

1. *La Liseuse*, groupe scolaire Jean-Jaurès, Poissy • photographie
2. *La Liseuse*, modèle pour le groupe scolaire Jean-Jaurès, Poissy • photographie
3. *Orphée*, étude pour le Collège de Livry-Gargan • photographie
4. *Les Arts*, étude pour le lycée Marcel-Roby, Saint-Germain-en-Laye • photographie

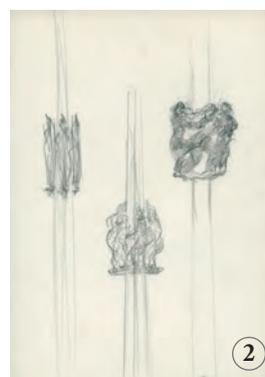
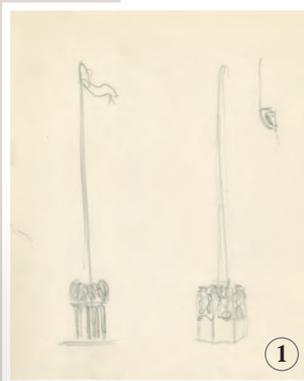
*Orphée, lycée de Livry-Gargan*

photographie, René Letourneur, éditions Cercle d'Art

*Les Heures, école primaire de Laigle*

photographie, René Letourneur, éditions Cercle d'Art





1. Deux mâts • trait, graphite sur papier, 13,5 x 18,4 cm, AMA 59Z6-8
2. Trois études pour un mât, embase de mât, en valeurs • graphite sur papier, 23 x 31,5 cm, AMA 59Z6-4
3. Étude pour le mât du lycée Alain • trait, graphite sur papier, 12,5 x 19 cm, AMA 59Z6-5
4. Quatre femmes debout au trait • graphite sur papier, 27 x 21 cm, AMA 59Z6-9
5. Embase de mât • trait, graphite sur papier, AMA 59Z6-1
6. 1 % culturel du lycée Alain, colonne, étude pour le mât (1960-1966) • plâtre original, 55,5 x 28 x 28 cm, AMA OBJ532
7. 1 % culturel du lycée Alain, étude pour l'embase de mât (1966) • plâtre original, 20 x 20 x 20 cm, AMA OBJ531

René Letourneur, coll. part. René Letourneur



*La Jeunesse, embase de mât  
du lycée Alain*

photographie noir et blanc, tirage papier  
21 x 29,7 cm, coll. part. René Letourneur,  
AMA 5926-12

## ■ *La Jeunesse, embase de mât*

**René Letourneur, 1966**

Haut-relief en bronze, laiton et béton, lycée Alain, 1,44 m x diam 1,20 m  
Plâtre - projet pour le lycée Alain

Commandée dans le cadre du 1 % artistique pour le lycée Alain, l'œuvre *La Jeunesse* est installée en avril 1969 face au pignon sud de l'externat. Réalisée en bronze par la fonderie Battaglia, elle se compose de deux parties de haut-relief circulaire, chacune mesurant 1,30 m de diamètre pour 1,45 m de hauteur, fixées entre elles par des crampons métalliques et assemblées autour d'un mât en laiton de 15 m de hauteur, également coulé par la fonderie.

La composition représente une ronde de jeunes femmes nues, figures puissantes

aux corps sculptés avec sobriété, reliées entre elles par de larges drapés plissés en éventail, suggérant à la fois le mouvement, la cohésion et une forme de solennité. L'œuvre, à la fois monumentale et lyrique, célèbre l'élan vital et l'unité de la jeunesse, dans un langage plastique inspiré de l'Antiquité mais animé par une sensibilité résolument moderne.

Par sa verticalité imposante et l'harmonie de ses volumes, *La Jeunesse* s'impose comme un signal symbolique à l'entrée du lycée, conjuguant idéal éducatif, force collective et élévation morale.

*La Jeunesse, embase et  
mât du lycée Alain*

photographie, tirage papier 21 x  
29,7 cm, coll. part. René Letourneur,  
AMA 5926-13



1 % culturel du groupe scolaire du Point-du-Jour, L'étude et son rayonnement, étude liseuse dans un cercle

fusain, 62 x 47 cm, René Letourneur, AMA 5921



## ■ Étude et son rayonnement

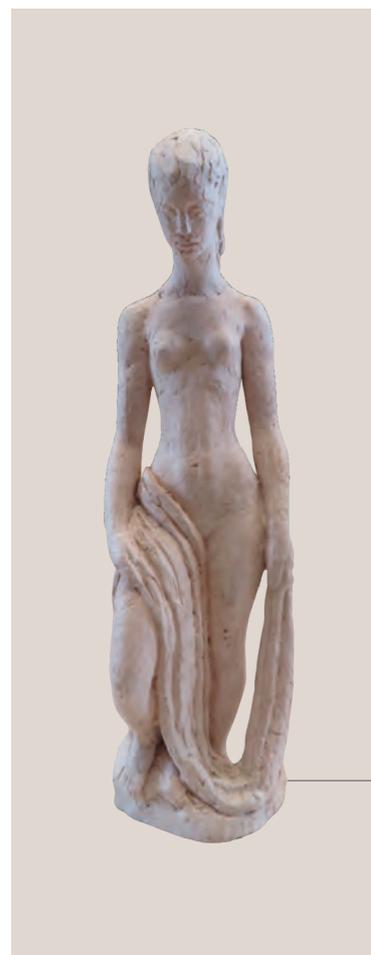
**René Letourneur, 1968**

Groupe scolaire du Point-du-Jour, Alençon

*Étude et son rayonnement* est la première œuvre proposée dans le cadre de la décoration du groupe scolaire du Point-du-Jour. Elle se compose d'une pierre sculptée mesurant 1,10 m sur 1,10 m, montée sur un socle en béton de 2,40 m de hauteur et 0,40 m de largeur. Cette première proposition est présentée au conseil municipal du 27 mars 1968. Elle reçoit un avis défavorable. En conséquence, il est demandé à René Letourneur de procéder à une nouvelle étude, afin de mieux répondre aux attentes esthétiques et fonctionnelles de la décoration du groupe scolaire.

1 % culturel du groupe scolaire Point-du-Jour, liseuse dans un cercle, étude (1970)

plâtre original, René Letourneur, AMA OBJ533



## Jeune Fille

René Letourneur, 1968–1971

Pierre, 182 x 55 x 41 cm, groupe scolaire du Point-du-Jour, Alençon

Dans le cadre du 1% artistique, René Letourneur réalise cette sculpture verticale destinée à orner le patio du bâtiment scolaire des filles dans le quartier de Courteille. Commandée en 1968 et installée en 1971, l'œuvre incarne la sérénité et la plénitude à travers la représentation d'une jeune fille, figure inspirée des canons de l'Antiquité.

Le processus de création témoigne d'une grande rigueur : de nombreux dessins préparatoires et études en plâtre précèdent la taille directe dans la pierre, technique exigeante où la maîtrise du modelé est primordiale. La pierre polie capte la lumière et révèle une profondeur vibrante, conférant à la sculpture une douceur sensuelle et une présence apaisante.

Ce projet s'inscrit dans une volonté de symboliser, à chaque entrée du groupe scolaire, la jeunesse qu'il accueille : un jeune garçon, réalisé par Pierre Godard, pour le bâtiment des garçons, et la jeune fille ci-contre pour celui des filles. Choisi pour la réalisation de cette œuvre, René Letourneur offre ici un témoignage sensible et intemporel, mêlant tradition classique et modernité dans la simplicité de la forme.

Jeune fille, groupe scolaire Point-du-Jour

photographie, René Letourneur, éditions Cercle d'Art



4

1. Nu debout de face avec drapé •  
graphite sur papier, 20,9 x 27 cm, AMA 59Z5-1
2. Nu debout de profil droit •  
trait, graphite sur papier, 21 x 27 cm, AMA 59Z5-3
3. Deux études avec drapé, profil gauche et face •  
graphite sur papier, 27 x 21 cm, AMA 59Z5-8
4. 1% culturel du groupe scolaire Point-du-Jour, maquette pour la *Jeune Fille* (1970) •  
plâtre original, 45 x 14 x 9 cm, AMA 0B1534

René Letourneur, coll. part. René Letourneur



1



2



3



1

## De la matière jaillit l'industrie & La Connaissance

René Letourneur, 1957–1961

Bronze et ciment

Groupe scolaire Émile-Dupont, Alençon

Dans le cadre du programme de construction du groupe scolaire Émile-Dupont, approuvé le 4 février 1955, sous la direction de l'architecte en chef Emmanuel Besnard-Bernadac, René Letourneur est agréé comme artiste sculpteur pour la décoration de l'établissement par arrêté ministériel en date du 25 mars 1957. Le projet, soumis à la Commission des achats et commandes de l'État, est accepté en séance du 7 février 1957.

L'ensemble sculpté, installé à l'angle de la rue Piquet et de la rue du Docteur-Bailleul, près de l'entrée de l'école des filles, se compose de trois éléments en bronze, fixés sur trois tirants en béton qui supportent l'auvent d'entrée. Ces sculptures représentent deux personnages allégoriques symbolisant la connaissance, l'un tenant un flambeau et l'autre un livre. Elles mesurent environ 2,20 m chacune.

Le projet initial, présenté au conseil municipal le 3 juillet 1957, avait été rejeté en raison de son style trop abstrait, jugé peu accessible pour les enfants fréquentant l'école. Suite à cette décision, René Letourneur présente une nouvelle maquette, plus figurative et détaillée, qui reçut l'approbation unanime de la commission des travaux et du conseil municipal le 28 septembre 1957.

Le thème central des œuvres porte sur l'enseignement, illustré par deux figures en bas-relief découpé représentant la transmission des lettres et des sciences. L'architecte souhaitait un contraste marqué, avec une patine sombre se détachant sur le ciment brut, justifiant le choix du bronze, travaillé avec finesse afin de faciliter sa fixation sur les potelets en béton.



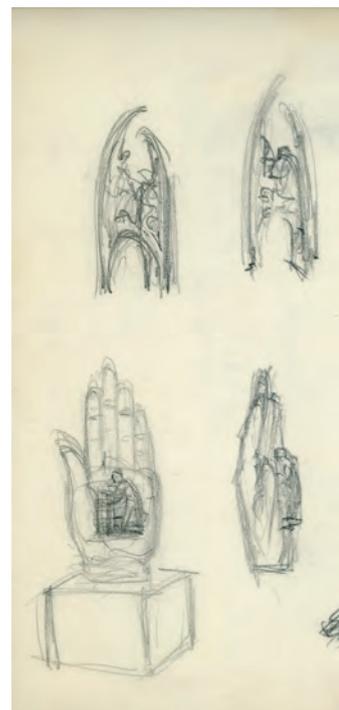
2

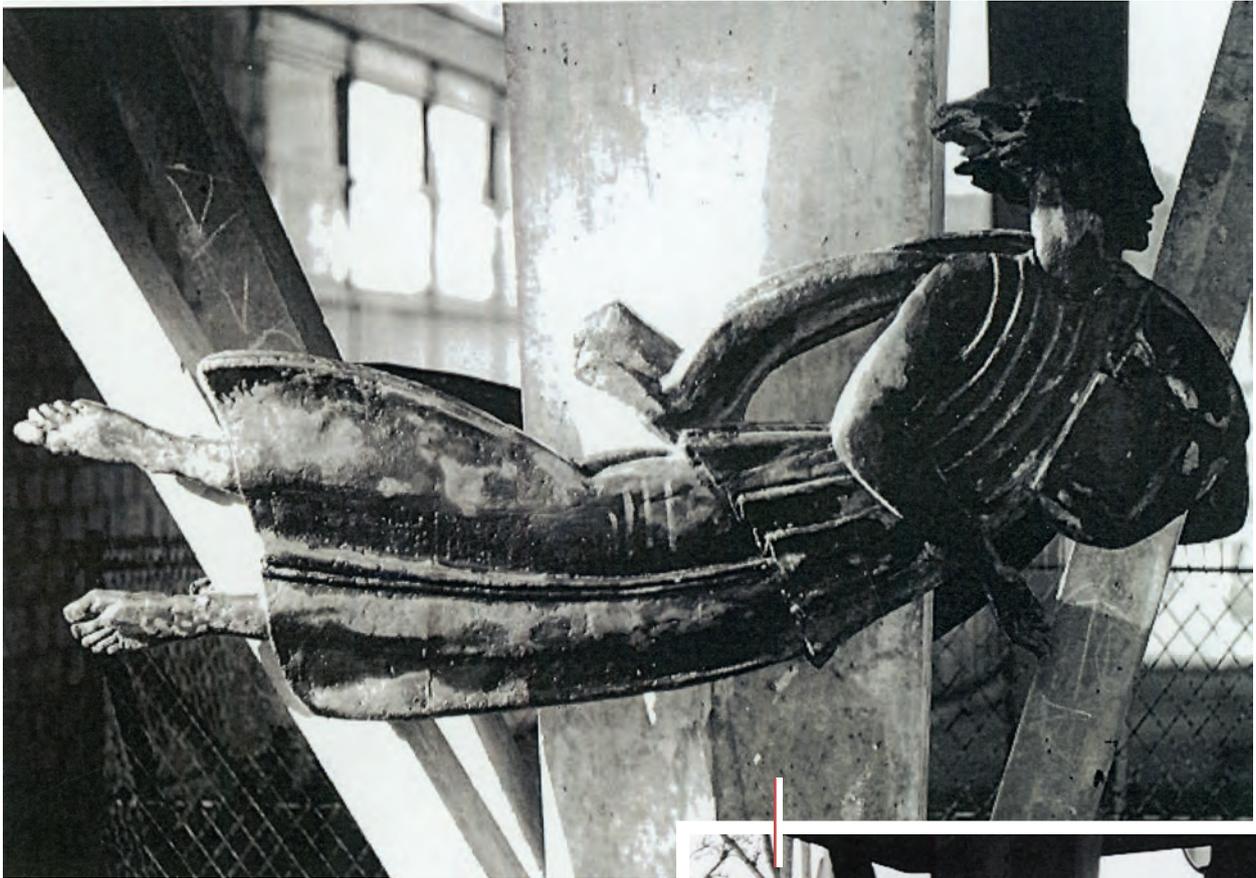


3

1. *De la matière jaillit l'industrie*, ciment et bronze •  
esquisse en valeurs, graphite sur papier, 23 x 31 cm, AMA 5924-8
2. *La Connaissance* •  
graphite sur papier en valeurs, 31 x 23 cm, AMA 5924-9
3. *La Connaissance* •  
trait, graphite sur papier, non signé, 42 x 27,5 cm, AMA 5924-1
4. *La Connaissance*, 14 esquisses au trait dont 5 pour l'école •  
graphite sur papier, 31 x 23 cm, AMA 5924-4
5. Groupe scolaire Émile-Dupont, bâtiment des filles •  
architecte Emmanuel Besnard-Bernadac, décoration dans le cadre du 1 % culturel, *La Connaissance*, plan, esquisse du projet de sculpture, AMA 1F114727

René Letourneur, coll. part. René Letourneur



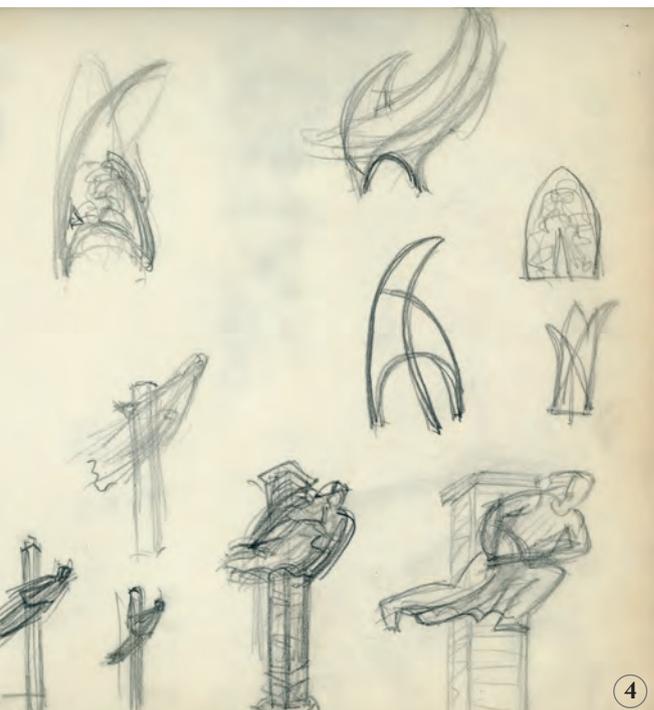


La réception définitive des sculptures a lieu le 7 février 1961, marquant l'achèvement d'un projet qui allie rigueur artistique et dimension symbolique, dans la continuité du programme de décoration au titre du 1% artistique.

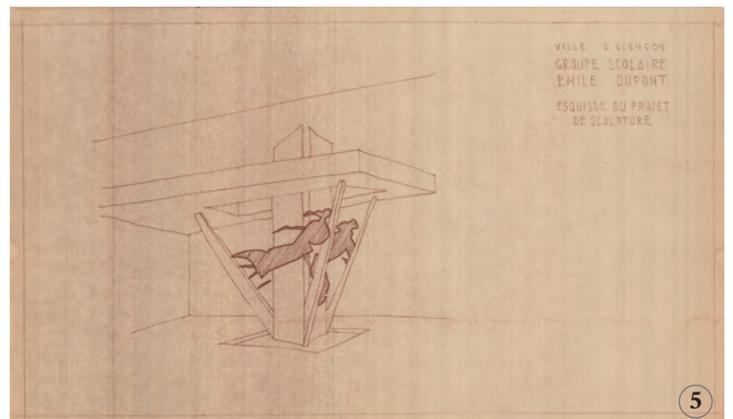


### La Connaissance

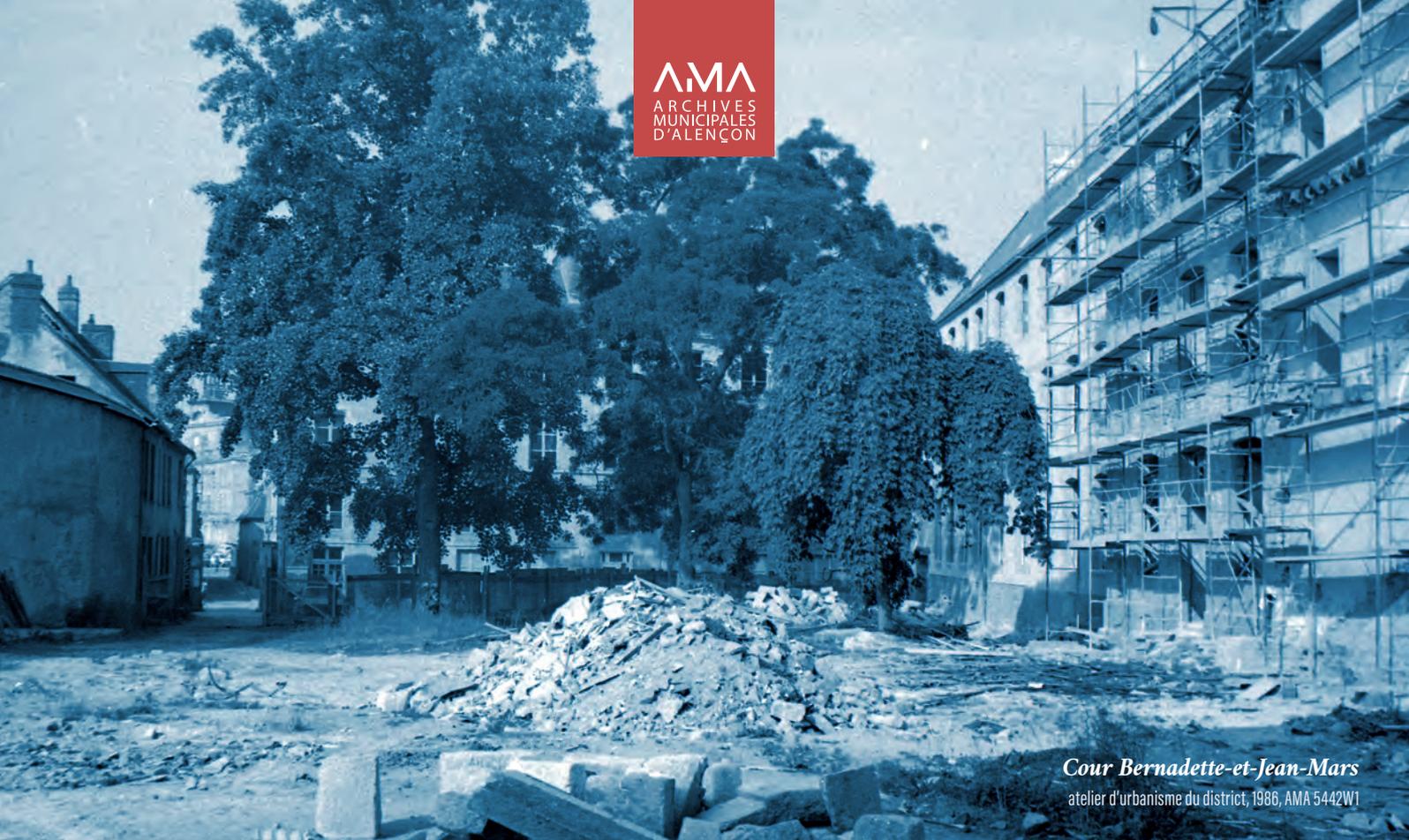
sculpture ciment et bronze, René Letourneur,  
photographie, coll. part. Letourneur, sd, 29,5 x 21 cm,  
AMA 5974-15



4



5



*Cour Bernadette-et-Jean-Mars*  
atelier d'urbanisme du district, 1986, AMA 5442W1

## SOURCES

Fonds privés : 1Z465 (fonds des anciens élèves du lycée Alain), 59Z (fonds Letourneur) | Archives anciennes : BB | Archives modernes : 1D, 38C, 1G, 2H, 26I, 15J, 69J, 1M, 4M, 4N, 1R | Documents figurés : 1FI, 2FI, 4FI, 6FI, 17FI

### Bibliographie

Paule Desmeulles, *Le collège des Jésuites d'Alençon*, bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne, TXXVI, n°4, 1978 p. 1 - 29

Jean-David Desforges, *L'église Saint-Joseph des Jésuites*

*d'Alençon*, bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne, TCXXIV, 1-2, mars-juin 2005, p. 51

Fonds de l'association Les anciens du lycée Alain, notes Yves Roth



*Panneau de chantier*  
atelier d'urbanisme  
du district, 1986,  
AMA 5442W1